LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes*
Vol. 83 n°47 Saint-Boniface, du 14 au 20 mars 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Épris de radio!



photo: Estelle Sirieix

En s'engageant dans un projet d'émission de radio pour Envol 91, cette équipe de l'école Lacerte ignorait jusqu'où l'aventure allait les mener. Le maître d'œuvre du projet, Denis Beaudette, ne s'attendait surtout pas à obtenir un prix national de la francophonie! Page 21.

Tirage

***La Liberté* offre à deux familles la chance de voir *Le Petit prince* et d'aller au Brunch des auteurs... sans compter le tirage de Bicolo. Détails pages 12, 13 et 22.**

Citation de la semaine

«Je déteste le bingo et je n'aime pas me promener en motoneige.»

Heureusement que Lucie Lambert aime le hockey! La mère de Daniel (et tout le village!) ne ratera pas les parties que son fils disputera à Winnipeg contre le Moose! **Page 17.**

Hausses de taxes en vue

Contribuables, préparez-vous! La province a gelé ses subventions aux écoles publiques pour 1997-1998, mais les divisions scolaires doivent hausser les taxes pour boucler leur budget. **Page 5.**

Les assurances de Pettigrew

La Société franco-manitobaine est sortie rassurée d'une rencontre avec le ministre Pierre Pettigrew: l'entente fédérale-Manitoba sur la formation professionnelle protégera les francophones. **Page 3.**

Une voix pour les pauvres

Lynn Toupin aimerait bien que la pauvreté galopante devienne un thème majeur de la prochaine campagne électorale. Des emplois insuffisants dit-elle, posent des problèmes dont il faut parler. **Page 7.**

Les conseils de Germain

Germain Perron siège au nouveau Conseil de l'enseignement postsecondaire qui doit réévaluer les programmes des universités et collèges de la province. **Page 6.**



photo: Estelle Sirieix

Quatre jours pour bouquiner, rencontrer des auteurs, siroter un café, s'amuser sur Internet ou se faire poète... Le Salon du livre promet de vous en mettre plein la vue, selon son président Jean Fontaine. Pages 13, 14 et 15.



Fau's'connaître 1997

Plus de 400 élèves arrivent en ville

Plus de 400 élèves des écoles Lacerte, Précieux-Sang, Lavallée, Saint-Jean-Baptiste, Réal-Bérard, de Sainte-Agathe et du collège Louis-Riel se rendront au Collège universitaire de Saint-Boniface le 14 mars pour l'édition 1997 de Fau's'connaître. Au programme: activités sportives, compétitions amicales, spectacle amateur, ateliers divers et prix de présence.

Un des buts de la journée d'activités, organisée en collaboration avec le Conseil jeunesse provincial et le 100 Nons, est de permettre aux élèves de la Division scolaire franco-manitobaine de faire connaissance.

Lors de sa création il y a cinq ans, Fau's'connaître était un rassemblement local des élèves des écoles Lagimodière et Noël-Ritchot, deux écoles tributaires du Collège régional Gabrielle-Roy. Au fil des ans, Fau's'connaître a pris de l'ampleur pour inclure toutes les écoles de la DSFM.

Depuis, l'événement s'est déplacé entre l'Est, l'Ouest, le Sud et l'urbain. Cette année, les jeunes élèves de la septième et de la huitième année des écoles de la région urbaine reçoivent leur camarades du sud.

A. C.

AVIS PUBLIC
LUTTE CONTRE LA MALADIE HOLLANDAISE DE L'ORME
VILLE DE WINNIPEG

Avis est donné par les présentes que la Direction des forêts de la Ville de Winnipeg entreprendra prochainement l'abattage des ormes sur les terrains privés, selon le besoin. Le personnel de la Ville devra entrer dans les propriétés privées pour effectuer ces travaux. La Ville est autorisée à pénétrer à l'intérieur de ces terrains par la ***Loi sur la thyllose parasitaire de l'orme*** **et les règlements qui s'y rapportent.**

La Ville de Winnipeg s'efforce de réduire la propagation de la maladie hollandaise de l'orme dans les limites de son territoire. Ce programme continu comprend l'enlèvement des ormes morts, dépérissants ou infectés, tant sur les propriétés publiques que privées, tout au long de l'année. L'enlèvement de ce bois est prescrit par des ententes conclues avec la Province du Manitoba, et prévu à la *Loi sur la thyllose parasitaire de l'orme* et aux règlements qui s'y rapportent.

L'enlèvement des arbres se fera **gratuitement** dès que les arbres infectés auront été repérés, ou le plus tôt possible. Les arbres à enlever seront désignés par un ruban adhésif ou de la peinture rouge, ou identifiés par les équipes chargées de l'enlèvement au cours des travaux.

On rappelle aux citoyens que tout orme suspect doit être signalé en appelant au **Centre d'information sur les arbres au 986–3456**, que l'émondage des ormes est interdit entre le 1er avril et le 31 juillet, et que l'entreposage du bois d'orme est défendu aux termes de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou prendre des dispositions spéciales, veuillez communiquer avec la Direction des forêts au 986–2003, ou écrire à la Ville de Winnipeg, Service des loisirs et des parcs, Direction des forêts, 401, avenue Pandora Ouest, Winnipeg (Manitoba) R2C 1M7.

Tous les citoyens sont dans l'obligation de collaborer à cet égard.

Le commissaire de la sûreté, des parcs et de la culture

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Assurances Lavergne

Internet est une technologie qui a l'avantage d'être aussi efficace dans une grande ville comme Tokyo que dans un village comme Saint-Pierre-Jolys. Les Assurances Lavergne ont mis sur leur site Web un fichier vous permettant de recevoir une cotation d'assurance (Autopac et assurance-vie) en fonction des informations que vous fournissez. Essayez ça!

http://204.112.119.2:80/lavergne/

➢ ➢ ➢

Windows 95

Pas nécessairement facile d'aller chercher des informations en français sur Windows 95. Dernièrement, nous avons découvert ce site intéressant à ce sujet:

http://www.synapse.net/~lebug/wintrucs/

Explorez-le: vous y ferez des découvertes intéressantes!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**
OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**
fdf — **Fondation Donatien Frémont**

ACTUEL

Entente sur la formation professionnelle

Pierre Pettigrew rassure les francophones

Deux mois de pressions quotidiennes sur les gouvernements fédéral et provincial en vue de faire respecter les acquis des Franco-Manitobains face aux programmes de formation professionnelle donneront-ils des résultats?

La présidente de la Société franco-manitobaine (SFM), Patricia Courcelles, se dit en tout cas très encouragée. Une délégation de la SFM a en effet profité de la venue du ministre du Développement des ressources humaines au Manitoba pour le rencontrer le 8 mars, sur le site du congrès libéral.



photo: Marc-Éric

Pierre Pettigrew: nous serons vigilants.


Archives La Liberté

Patricia Courcelles: une rencontre franche.

«Notre déjeuner avec Pierre Pettigrew s'est excessivement bien déroulé, lance Patricia Courcelles. On s'est entendu pour parler clairement et mettre cartes sur tables. Ç'a donc été une discussion très franche.»

Rappelons que la SFM s'était rendue à Ottawa en janvier pour sensibiliser le personnel politique de plusieurs ministères aux enjeux de cette question. La dévolution des pouvoirs du fédéral vers les provinces en matière de formation professionnelle soulève en effet des doutes face à la livraison par les provinces des services en français, qui sont de juridiction fédérale. Les ententes signées avec les autres provinces ne fournissent pas une protection suffisante, estime la SFM, qui craint en plus pour le 1,7 million $ dépensé dans la communauté sous la forme de programmes.

Très «réceptif et très ouvert», le ministre, explique Patricia Courcelles, s'est engagé «à ce que nos acquis soient protégés dans l'entente avec le Manitoba, soit par un clause dans le texte, soit par une lettre qui accompagne l'entente.»

Les deux éléments clés aux yeux de la SFM, soit les services en français et les programmes pour les francophones, ne sembleraient pas en danger. «C'est en tout cas ce que j'ai compris, indique la présidente de la SFM, et Pierre Pettigrew s'est engagé clairement devant toutes les personnes qui étaient à la table», soit la délégation de la SFM, les députés Neil Gaudry et Ronald Duhamel, et le personnel du ministre.

En entrevue après cette rencontre, Pierre Pettigrew a déclaré à *La Liberté*: «Nous continuerons d'offrir des services en français quand le nombre le justifie. Et nous donnons toute notre confiance à la ministre Linda McIntosh pour que ce soit fait. La SFM nous a fait part de ses inquiétudes et de ses revendications. Je les ai écoutés et dans les prochaines semaines, on tentera de s'entendre.»

Pierre Pettigrew avait rencontré Linda McIntosh la veille; «Nous travaillerons ensemble pour respecter les droits des francophones, dit-il. Nous serons vigilants dans ce dossier.»

Selon les observateurs, la signature de l'entente fédérale-provinciale serait imminente. «On n'est sûr de rien tant qu'on n'a pas vu le texte», explique Patricia Courcelles. Mais la SFM, dit-elle, est rassurée par les engagements de Pierre Pettigrew. «Il nous a dit qu'on pouvait l'appeler si plus tard, on avait des problèmes.»

Sylviane LANTHIER
Marc-Éric BOUCHARD

Congrès du parti libéral du Manitoba

Les Libéraux se préparent pour la prochaine...

Il y avait des odeurs d'élections dans l'air au congrès du parti libéral du Manitoba, tenu à Brandon du 7 au 9 mars. L'aile manitobaine a laissé la place au grand frère fédéral, alors que les 12 députés libéraux au fédéral ont pu profiter de la fin de semaine pour vanter les mérites du gouvernement de Jean Chrétien. Le Premier ministre était d'ailleurs sur place le vendredi soir pour ouvrir le congrès et fouetter l'ardeur des membres.

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworty, a profité de son allocution pour maintenir que son gouvernement a respecté plusieurs de ses promesses. «Nous avons assaini les finances publiques et surtout nous avons créé de nombreux emplois, a-t-il rappelé. Nous avons respecté nos engagements du livre rouge.»


photo: Marc-Éric Bouchard

À 18 ans, Jeff Leclerc de Saint-Adolphe, qui étudie en éducation à l'Université du Manitoba, est devenu vice-président des jeunes libéraux lors d'un vote qui a eu lieu le 8 mars.

De son côté, le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, a fait un discours sur l'unité nationale. «Avant de renforcer l'union économique entre les provinces, on doit solidifier l'union sociale entre les Canadiens d'un océan à l'autre», a-t-il déclaré.

«Quand il y a des préparatifs en vue d'une campagne électorale au fédéral, c'est dans nos habitudes de laisser toute la place aux députés fédéraux, souligne le président sortant du Parti libéral du Manitoba, Jean-Paul Boily. Nous donnons la chance aux députés d'expliquer les décisions de leur gouvernement.»

Selon la chef du parti, Ginny Hasselfield, les libéraux doivent maintenant déployer des efforts pour recruter des membres et mieux communiquer avec les électeurs.

Enfin, les libéraux ont renouvelé leur exécutif. Nommée présidente pour une période de deux ans, Vella Vermeullen succède à Jean-Paul Boily. Scott Gray, Areen Burgoyne et Elsa Stark complètent le bureau de direction du parti libéral.

Marc-Éric BOUCHARD

ÉDITORIAL

Étancher sa soif

Deux librairies, quelques bibliothèques, quelques centres CRÉE font beaucoup, à longueur d'année, pour que les francophones puissent avoir un accès facile à des livres en français.

Nos librairies francophones n'ont pas la clientèle suffisante pour se permettre un grand inventaire. Aussi, quand on est pris d'une envie frénétique de bouquiner dans des allées débordant de livres neufs, c'est seulement du côté des boutiques anglophones qu'on peut se tourner.

Sauf pendant le Salon du livre. Pendant quelques jours, des milliers de bouquins sont au rendez-vous pour nous permettre d'étancher notre soif de lecture. En milieu minoritaire, cet événement, trop rare, fait l'effet d'un verre d'eau dans le désert. Les amateurs n'ont pas besoin de se laisser convaincre longtemps pour y aller. Mais il n'y a pas que les mordus de lecture, les rats de bibliothèque ou les intellectuels de tous genres qui y trouvent leur compte. Des livres, le Salon en propose de toutes les sortes, pour tous les goûts, et pour toutes les bourses.

Et contrairement à des événements gigantesques comme le Salon du livre de Montréal, qui présente tant de choses à la fois qu'on ne sait plus où donner de l'œil, le Salon d'ici est plus convivial, plus simple, plus sympathique, et plus communautaire. On s'y sent chez soi.

Le plaisir de lire, une fois qu'on l'a découvert, est comme une épice essentielle pour relever la saveur parfois un peu fade de la vie quotidienne. Lire, c'est samuser, s'émouvoir, s'émerveiller, s'enrichir, découvrir, traverser le temp et l'espace, écouter les riches voix de tous ces auteurs de toutes les époques et de toutes les langues, qui ont eu chaque fois une histoire unique à raconter.

Parmi tous les événements culturels qu'organisent des groupes de francophones, le Salon du livre est un des plus précieux. Parce que rien, mieux qu'un livre, ne peut nous rattacher à l'ensemble de la culture française à laquelle nous appartenons. Devant un livre, personne n'est minoritaire.

Sylviane LANTHIER



Lettres

Un petit mot du Festival

Madame la rédactrice,

Après plusieurs mois de préparations et d'attente, la 28e édition du Festival du Voyageur n'est qu'un doux souvenir. Encore une fois cette année, ce fut un succès au point de vue de la programmation locale et nationale et de l'impact économique sur la communauté et la ville.

Et il n'y a certainement pas manqué de choses à visiter! Des milliers de gens on pu jouir des spectacles, des sculptures, des activités hivernales et surtout de la joie de vivre qui régnait partout au Festival. Les organisateurs du Festival reconnaissent que le succès du Festival dépend en grande partie de la participation et la collaboration de la communauté et des médias pour faire en sorte qu'il continue à grandir. L'importance du Festival fait que Saint-Boniface demeure un quartier unique où on peut célébrer la culture et l'histoire franco-manitobaine.

J'aimerais vous remercier sincèrement, les membres des médias, pour votre support et couverture médiatique continue. Ceci assure que l'esprit du Festival soit répandu à travers la ville année après année et donne une crédibilité au Festival du Voyageur comme fête d'une envergure importante.

Encore une fois, merci de votre appui. J'espère que nous pourrons continuer à promouvoir notre belle fête hivernale pour plusieurs années à venir.

Je vous prie d'accepter mes salutations les plus distinguées.

Nicole M. Belisle
Agente de communication
Festival du Voyageur
Le 4 mars 1997

Le Cercle Molière–un choix de société

Madame la rédactrice,

Permettez-moi d'abord de vous dire que je tiens à *La Liberté*. Votre journal a trouvé sa petite place dans mes habitudes de vie. Il ne cesse de me confirmer les liens émotifs qui perdurent, même après 20 ans d'absence, et qui me rattachent toujours aux Franco-Manitobains de ma jeunesse.

La lecture de l'article de presse Le Cercle Molière quitte la salle Pauline-Boutal m'a tellement bouleversée que je ne puis que rester muette. Une vague de protestation s'élève en moi et me pousse à écrire ce qui suit:

La survie de la francophonie au Manitoba est intimement liée à la survie du Cercle Molière. Car, il ne faut jamais oublier, le Cercle Molière n'est pas seulement une troupe de théâtre qui amuse et distrait agréablement le public franco-manitobain; le Cercle est aussi une école qui éduque et forme.

Cette école a été la mienne de 1965 à 1978. Des années extraordinaires dans la formation d'une jeune tête. Si je fais aujourd'hui le métier qui me passionne, celui d'écrivain, c'est surtout grâce à cette difficile école et aux exigences de ses «instructeurs».

Si le Centre culturel de Saint-Boniface a vu le jour, rappelez-vous, c'était pour loger les groupes culturels de l'époque (CM, 100 Noms, Intrépides...) et si on y a construit une salle de spectacle, c'était surtout pour donner un théâtre au CM, d'où le nom de Mme Pauline Boutal. Que le Centre culturel, pour des raisons dites monétaires, ouvre ses portes aux groupes, autres que d'expression française, autres que d'expression culturelle, va à l'encontre de son rôle premier. Qu'il laisse partir, pour des raisons qui frisent drôlement les chicanes de clochers!, celui qui aura été une de ses raisons d'être, me semble non seulement ridicule, mais triste car, en le poussant hors de ses murs, le Centre culturel franco-manitobain se fait hara-kiri. Pour sauver les meubles, il laisse brûler la maison!

Des signes dangereux qui, vu de l'extérieur, laissent perplexe:

- un théâtre de qualité, ayant acquis difficilement une renommée internationale, qui accepte de devenir un café-théâtre pour accommoder une clientèle qui aime boire une bière ou du vin tout en regardant une pièce de théâtre!
- de moins en mois d'argent pour les affaires culturelles: un choix des gouvernements qui représentent notre société?
- des graines que l'on subdivise à l'infini entre divers groupes: pour mieux contrôler? pour mieux survivre? ou pour mourir plus vite?

En cette fin de siècle, en ces temps si incertains, nous sommes tous obligés à nous remettre en question. Qu'est-ce qui est important pour nous, pour nos enfants, pour notre avenir?

Une fois qu'on aura le courage de répondre, collectivement, à cette question, on pourra enfin se donner les moyens pour réussir.

Entre-temps, on accepte de diluer nos éléments les plus forts, ceux qui sont notre fondation et l'expression de notre âme... puis, soudain, c'est l'hémorragie et il est trop tard!

Marjolaine Saint-Pierre
Saint-Laurent (Québec)
Le 5 mars 1997

Le CCFM s'explique

Madame la rédactrice,

Pour faire suite à des appels reçus en réaction à la décision du Cercle Molière de ne plus produire de spectacles à la salle Pauline-Boutal, le Centre culturel franco-manitobain aimerait faire quelques mises au point.

Tout d'abord, il est très important de savoir que le Centre culturel franco-manitobain trouve très malheureux que le Cercle Molière quitte la salle Pauline-Boutal. Lors de rencontres entre les représentants du Cercle Molière et du CCFM, le CCFM a ouvert la porte à toutes les options possibles pour que le Cercle Molière demeure au CCFM. Cependant, aucune de ces options ne semblait viable pour le Cercle Molière vu sa situation financière. Il est aussi important de noter que le CCFM examine toujours des options pour que le Cercle Molière revienne faire des changements structuraux à la salle Pauline-Boutal pour mieux répondre aux besoins de productions théâtrales.

Pour ce qui est des coûts de production auxquels fait allusion le Cercle Molière, il est important de noter que ces coûts sont reliés aux choix que fait le Cercle Molière. Les seuls frais payés au CCFM sont les coûts de location de salles et les services techniques et il est important de noter que le Cercle Molière bénéficiait de taux très préférentiels pour ceux-ci en tant que groupe résidant. Même si le CCFM avait illiminé complètement ces coûts, la décision du Cercle Molière aurait été la même.

Le CCFM espère donc que le Cercle Molière reviendra faire des productions à la salle Pauline-Boutal dans un avenir rapproché.

Le président du
Centre culture franco-manitobain
Henri Bouvier
Le 10 mars 1997

Budgets des divisions scolaires

Hausses de taxes en vue

Près de 400 000 $, voilà le total des coupures proposées par le comité des finances de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), réuni le 10 mars pour étudier la deuxième ébauche du budget, indique le secrétaire-trésorier, André Chaput.

«Si nos prévisions budgétaires se réalisent, ajoute-t-il, le manque à gagner pour l'année 1997-1998 serait de 475 000 $. On demanderait alors au ministère de l'Éducation d'éponger ce déficit avec l'argent de l'entente spéciale Canada-Manitoba prévu pour 1998-1999.»

Parmi les coupures proposées, on retrouve:

✂ Une réduction de 82 000 $ du budget de contingence des professeurs équivalent à 1,7 poste. «La contingence, explique André Chaput, est une allocation qui permettrait à la DSFM d'embaucher des professeurs additionnels à l'automne si le nombre d'inscriptions devait augmenter dans une école donnée.»

✂ Une réduction du budget de contingence de la phase d'accueil équivalent à 2,2 postes, soit une économie de 101 000 $.

✂ Une économie de 50 000 $ dans le budget d'achat de matériel et de services pour l'enseignement à distance, les projets technologiques et les modules d'apprentissage.

✂ Une coupure de 28 000 $ dans le budget accordé à l'enseignement exceptionnel, soit l'équivalent de 0,25 poste de clinicien et d'un jour de formation payé pour les auxiliaires.

✂ Une réduction de 59 000 $ dans l'achat de matériel pour les élèves à risques. Ces deux dernières propositions reflètent la baisse des octrois de la province accordée aux programmes pour enfants en difficulté d'apprentissage, précise André Chaput.



Archives La Liberté

André Chaput: la deuxième ébauche du budget de la DSFM, acheminée aux différents comités, doit revenir aux commissaires le 24 mars et l'ébauche finale sera adoptée le 26.

La deuxième ébauche du budget de la DSFM, acheminée aux différents comités, doit revenir aux commissaires le 24 mars et le budget final sera adopté le 26.

Et les taxes scolaires?

La DSFM ne saura que le 15 mars qu'elles sont les sommes exactes qui lui seront versées par les divisions scolaires cédantes. Cependant, les taxes scolaires sont à la hausse dans la plupart des divisions.

Le taux de millième pour la Division scolaire de Saint-Boniface a été augmenté à 18,28 pour 1997-1998. Il se situait à 17,14 en 1996-1997, soit le second plus bas taux parmi les divisions scolaires urbaines. Cette hausse représente une augmentation de 4,5 % des taxe scolaires. Le propriétaire d'une maison d'une valeur moyenne de 91 000 $ devra donc débourser 47 $ de plus, portant le total des taxes scolaires à 1 072 $.

De son côté, la Division scolaire Saint-Vital fait face à un manque à gagner projeté de 1 134 963 $ pour 1997-1998. Pour compenser, la Division entend augmenter les taxes scolaires de 2,8 %. «Il n'y aura pas de coupures substantielles au niveau des élèves», indique la secrétaire-trésorière Linda Young. Le budget de 1997-1998 maintient aussi les emplois au bureau divisionnaire. Les budgets accordés aux écoles seront également maintenus, se pliant ainsi à la demande des parents.

La Division scolaire Rivière-Rouge augmente de 5 % ses taxes scolaires pour l'année 1997-1998. Cette augmentation rapportera un maigre 49 000 $ à la Division, indique son directeur général Ronald Perron. «Le reste, soit près de 35 000 $, ira à la DSFM», ajoute-t-il. La Division devra aussi couper un poste d'enseignant à l'Institut collégial Saint-Pierre. Cette décision est due à une baisse du nombre d'inscriptions à l'école.

«Nous avons réduit au minimum le personnel du bureau divisionnaire, nous avons aussi coupé dans notre budget d'entretien et nous devrons fermer l'école H. L. Softley, avoue la présidente de la Division scolaire Norwood, Brenda Leslie. Nous ne savons plus où couper sans affecter les élèves!» La Division scolaire Norwood prévoit augmenter ses taxes scolaires de 8 %. Cette augmentation signifie que le propriétaire d'une maison de valeur moyenne située sur le territoire de Norwood devra débourser 69 $ de plus en taxes scolaires en 1997-1998.

Même scénario du côté de la Division Seine où le propriétaire d'une maison d'une valeur moyenne de 100 000 $ devra débourser 65 $ de plus en taxes scolaires l'an prochain, indique la secrétaire-trésorière, Shirley Rathwell. En effet, le taux de millième dans la Seine vient d'être augmenté de 1,4476 soit une hausse des taxes scolaires de 9,31 %.

Par ailleurs, le programme d'immersion de l'école de Richer sera bel et bien aboli l'an prochain, confirme le directeur général de la Seine, Roy Seidler. «Cette année, nous n'avons eu que 43 inscriptions au programme d'immersion pour les élèves de la première à la huitième année, indique-t-il. Nous n'avons d'autre choix que de couper ce programme. Les parents peuvent soit envoyer leurs enfants à l'école d'immersion de Sainte-Anne, qui n'est qu'à 7 ou 8 milles d'ici, soit inscrire leurs enfants au programme anglais de Richer. Trente élèves ont déjà opté pour la première solution. Ils seront très bien désservis à Sainte-Anne qui possède un véritable centre d'immersion de 196 élèves», estime-t-il.

Anie CLOUTIER

L'ambassadeur du Canada à Paris

Jacques Roy au Club La Vérendrye

Le nouvel ambassadeur du Canada en France, Jacques Roy sera l'invité d'un dîner-causerie qui aura lieu le 18 mars au Club La Vérendrye de Saint-Boniface.

Diplomate expérimenté et intéressé par le potentiel économique du Manitoba sur le marché européen, Jacques Roy cherche à rencontrer des personnes d'affaires et des organismes francophones.

Renseignements: Chantal Normandeau au 233-8997.

M.-É. B.

Soirée portes ouvertes au Centre Alpha

Des trucs pour étirer un budget serré

Pas facile de boucler les fins de mois? Vous aimeriez connaître des trucs vous permettant d'étirer votre budget et de mieux le gérer?

Le Centre Alpha de Saint-Boniface (674 rue Langevin) organise une soirée portes ouvertes sur ce thème le lundi 24 mars.

Ceux et celles qui veulent discuter et échanger avec d'autres, organiser leurs finances, savoir où faire leurs achats à bon marché et quand les faire sont invités à participer. La soirée commence à 19 h et se terminera vers 21 h.

S. L.

Germain Perron au Conseil de l'enseignement postsecondaire

Pour mieux préparer les jeunes

«Les universités n'existent pas pour répondre aux besoin des professeurs, mais à ceux des étudiants», estime Germain Perron, qui vient d'être nommé par le ministère de l'Éducation pour siéger au nouveau Conseil de l'enseignement postsecondaire.

La ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, a rendu publique le 5 mars la composition de ce Conseil. Dès le lendemain de l'annonce, le Conseil était critiqué par l'Opposition pour représenter davantage le point de vue des gens d'affaires que ceux du monde de l'éducation. Une critique que Germain Perron ne partage pas: «Ma réponse à ça est très simple, dit-il. Les gens d'affaires ne travaillent pas dans une tour d'ivoire, mais avec du personnel, des fournisseurs, des clients.» Ce sont, dit-il, des gens qui font partie intégrante de leur communauté et d'ailleurs, souligne-t-il, «les gens choisis pour siéger à ce Conseil sont tous reconnus pour avoir démontré un sens communautaire pas ordinaire.

«J'ai discuté avec le président du Conseil, Richard Dawson, qui m'a assuré que les personnes et les groupes qui s'intéressent aux défis de l'enseignement postsecondaire auront tous la chance de discuter avec le Conseil. Et je pense qu'il était très sage de ne pas nommer à ce Conseil des gens qui auraient été là pour protéger leurs intérêts.»

Servant d'intermédiaire entre le Ministère et les conseils d'administration des universités et des collèges communautaires, le nouvel organisme aura pour tâche d'étudier les mandats de chaque institution, notamment pour éviter les dédoublements et les chevauchements dans l'offre des programmes.



Archives La Liberté

Germain Perron: les universités doivent répondre aux besoins des étudiants.

«Jusqu'à date, indique Germain Perron, on n'a pas eu de véhicule pour examiner l'efficacité des programmes et voir comment on peut diminuer les dédoublements tout en permettant aux étudiants de mieux se préparer en vue du marché du travail.» Le monde du travail, précise-t-il, ressent ce besoin de collaborer avec les institutions d'enseignement pour que la formation des jeunes corresponde aux besoins réels du monde du travail.

«Au plan des technologies seulement, il devient très important de bien préparer les étudiants, avance Germain Perron. Et on sait que les universités n'ont pas toujours été à l'avant-garde dans ce domaine!»

Seul représentant francophone au Conseil, l'ancien président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface estime que le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) demeure bien placé pour faire face aux défis de l'avenir. «De plus en plus, les gens d'affaires reconnaissent l'importance du fait français dans un contexte de globalisation des machés. Et comme le CUSB se dirige vers l'offre de programmes en espagnol aussi, c'est encore plus intéressant. Je ne pense pas avoir de problèmes à convaincre mes collègues des atouts du CUSB.»

De son côté, le recteur Paul Ruest rappelle que son institution avait insisté auprès de la ministre pour qu'au moins un francophone soit nommé au conseil. Satisfait que ce soit chose faite, Paul Ruest explique cependant que la mise sur pied de ce nouvel organisme signifie pour le CUSB qu'il faudra éduquer ses nouveaux membres et leur faire comprendre dans quelle situation particulière se trouve le Collège. «Éviter les dédoublements me semble un objectif logique, indique le recteur. J'espère que les membres du Conseil se rendront compte rapidement qu'il n'y a pas de dédoublement dans notre cas, pas plus face aux autres qu'à l'interne et qu'on souffre plutôt d'un sous-financement!»

L'arrivée du nouveau conseil signifie aussi que les anciens Secrétariat aux affaires collégiales et Commission de subventions aux universités seront fusionnés pour devenir l'organe administratif du Conseil. «À ma connaissance, indique Germain Perron, c'est la première fois que dans une province canadienne, un seul organisme s'occupera des deux niveaux d'enseignement. Les autres nous regardent donc avec intérêt. Et même si ce n'est pas nous qui irons dire aux universités quoi faire et quoi enseigner, il faut que les institutions se rendent compte qu'elles sont redevables aux contribuables et qu'elles sont là pour le bien-être des étudiants.»

Sylviane LANTHIER

Le recteur s'impatiente

À la veille du dépôt du budget provincial le 14 mars, le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ne cache pas son impatience. Après avoir réalisé un plan d'affaires soumis à tous les intervenants des niveaux fédéral et provincial pour assurer le financement du Collège, Paul Ruest attend toujours les résultats des négociations entre les deux niveaux de gouvernement.

Il y a déjà un an que la Province s'est engagée à régler ce problème, constate-t-il. Rappelons que l'an dernier, le dépôt du budget provincial prévoyait pour le CUSB des compressions qui ont failli le plonger dans une crise financière et entraîner la fermeture de son École technique et professionnelle.

Des négociations fédérale-provinciale avaient par la suite permis de rétablir le financement du Collège, et les gouvernements s'étaient alors engagés à trouver une solution à long terme pour le CUSB.

«Ce qu'on sait en ce moment, c'est que les négociations n'ont pas abouti à des résultats, indique Paul Ruest, et que le budget réservé aux universités sera annoncé d'ici la fin de mars. On commence à être impatients.»

Le Collège, indique-t-il, aimerait que son financement soit amélioré «surtout dans le contexte d'un nouveau conseil de l'enseignement postsecondaire» chargé d'analyser le financement et les programmes des collèges et universités.

14 mars 1997

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

La Société franco-manitobaine organise le Bonspiel annuel de la francophonie depuis 1973. L'occasion donne aux francophones la chance de s'amuser, de compétitionner et de se divertir en français tout en pratiquant un des plus grands sports hivernal du Canada : le Curling! Dans cette édition du SFM-info, la SFM voudrait rendre hommage aux équipes gagnantes et aux communautés qui ont rendu notre Bonspiel populaire! Nous remercions tous ceux et celles qui se sont joins à nous sur la glace et tous les commanditaires qui ont toujours appuyé l'événement !

L'ÉDITION 1997 DU BONSPIEL DE LA FRANCOPHONIE AURA LIEU LES 12 ET 13 AVRIL À NOTRE-DAME-DE-LOURDES. APPELEZ-NOUS!

25 ans de compétition amicale en français!

Voici les gagnants et gagnantes de 1ère épreuve qui ont remporté les lauriers du Bonspiel de la francophonie depuis 1973! Est-ce que votre nom y paraît?

1973
René Kolly (skip)
Réal Faucher
Charlie Robert
Wayne Deschouwer
Gerry Lesage

1974
Roger Pantel
Angèle Pantel
André Dacquay
Marie Dacquay

1975
Roger Pantel
Angèle Pantel
André Dacquay
Marie Dacquay

1976
Roger Pantel
Angèle Pantel
André Dacquay
Marie Dacquay

1977
René Comte
Colette Comte
Pierre Marcon
Yvonne Marcon

1978
Roger Fouasse
Gilles Bazin
Roland Berard
Alice Comte

1979
Roger Sala
Régis Sala
René Comte
Lillianne Kolly

1980
André Dacquay
Paul Bazin
Marie Dacquay
Aline Bazin

1981
Roger Sala
Laury Brisson
Lorraine Hill
Reynald Dacquay

1982
Joe Fouasse
Richard Touchette
Claude Vigier
Nicole Fouasse

1983
M. Gautron
D. Palichuk
Gloria De Spiegelaere
Peter De Spiegelaere

1984
René Kolly
Guy Kolly
Loree Kolly
Lilianne Kolly

1985
René Kolly
Guy Kolly
Dave Ménard
Diana Grégoire

1986
Ed Giasson
Curt Lather
Tim Gale
Marie-France Giasson

1987
Bernard Wenden
Mark Proulx
Louis Wenden
Marguerite Wenden

1988
Réal Curé
Linda Gosselin
Norbert Gagné
Gérard Curé

1989
Réal Curé
Claudette Closson
Norbert Gagné
Simone Lacasse

1990
Eugène Ritchot
Omer Fontaine
Béatrice Ritchot
Simone Neveux

1991
Guy Lévesque
Diane Nault
Louis Bernardin
Maria Chaput

1992
René Kolly
Victor Chapellaz
Rose-Marie Fouasse
Viviane Jamault

1993
Richard Daneault
Yvan Bruneau
Céleste Phaneuf
Michelle Mulko

1994
Édouard Giasson
Curt Lather
Jeannine Chester
Marie-France Giasson

1995
Louis Boille
Georgette Boille
Omer Fontaine
Nicole Fillion

1996
Pierre Mao
Marguerite Wendon
Bernard Bohémier
Michelle Seidler

Communautés qui ont accueilli le Bonspiel annuel de la francophonie pendant 25 ans!

1973-1984 Notre-Dame-de-Lourdes
1985 Saint-Pierre-Jolys
1986 Lorette
1987 Sainte-Anne
1988 Saint-Pierre-Jolys
1989 Saint-Jean-Baptiste
1990 Lorette
1991 Saint-Pierre-Jolys
1992 Saint-Claude
1993 Saint-Jean-Baptiste
1994 Saint-Boniface
1995 Sainte-Anne
1996 Lorette
1997 Notre-Dame-de-Lourdes

Merci à toutes ces communautés et à tous les bénévoles qui ont appuyé le Bonspiel de la francophonie!

Nouvelles du Réseau communautaire

Le Réseau communautaire est fier d'annoncer que la Cabane à sucre du Musée de Saint-Pierre-Jolys recevra un appui financier de 4 800 $ de la fondation Thomas Sill pour la construction de la fondation de la nouvelle cabane. Le Réseau communautaire a appuyé le comité de la Cabane à sucre dans la préparation de la demande d'appui.

RAPPEL RAPPEL RAPPEL

N'oubliez pas de regarder l'édition spéciale du *Point* le 16 mars prochain à 22 h 10 à la télévision française de la Société Radio-Canada. Au début du mois de mars, une équipe du *Point* s'était rendue au Manitoba pour faire des reportages sur la communauté franco-manitobaine, la communauté métisse et d'autres aspects de la vie au Manitoba.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine,
383, boulevard Provencher,
Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

En vue des élections fédérales

La parole aux pauvres?

Les enfants pauvres du Canada sortiront-ils gagnants de la campagne électorale fédérale qui pourrait être déclenchée ce printemps ou l'automne prochain au plus tard?

C'est en tout cas ce qu'espère Lynn Toupin. La directrice générale de l'Organisation nationale anti-pauvreté (ONAP) veut que la pauvreté des enfants soit un des thèmes majeurs de la campagne électorale, parce que, affirme-t-elle, 1,4 million d'enfants pauvres au Canada posent un problème grave à notre société.

Les provinces et le gouvernement fédéral ont récemment signé un accord pour mettre en place, dès 1998, un nouveau programme national de bénéfices destiné à lutter contre la pauvreté des enfants. Le fédéral injectera 850 millions $ dans ce nouveau programme, dont 600 millions $ de nouvel argent. Mais pour Lynn Toupin, cet effort, bien qu'important, ne suffira pas à enrayer le problème tant que les gouvernements n'arriveront pas à y trouver des solutions véritables, qui passent par l'emploi.

«Si on trace une ligne imaginaire pour figurer le seuil de la pauvreté, explique-t-elle, on se rend compte que de nos jours, de plus en plus de familles pauvres se situent très loin sous cette ligne. Donc, pour les ramener au-dessus du seuil de pauvreté, il faut faire beaucoup d'efforts et dépenser beaucoup d'argent.

«On se rend aussi compte, en examinant les statistiques, que de plus en plus de familles arrivent tout juste au-dessus de cette ligne. Ces gens-là sont dans une situation extrêmement vulnérable et vivent une grande insécurité financière: un emploi de perdu, et ils viennent de passer sous le seuil.»

Le marché du travail étant ce qu'il est, les personnes vulnérables sont aussi celles qui cumulent les emplois à temps partiel, mal payés ou à contrat, des emplois précaires qui les mènent souvent vers l'assistance sociale.

«Ces gens-là ne sont souvent pas éligibles à l'assurance-emploi depuis que les règles ont été resserrées, rappelle Lynn Toupin. On assiste donc à un nouveau phénomène, un va-et-vient entre le marché du travail et l'assistance sociale. 60 % des gens qui reçoivent de l'assistance sociale vont travailler pendant une certaine période dans l'année.»

Comment redonner leur sécurité à des personnes qui restent sans emploi, «même après avoir fait toutes les bonnes choses, même si elles sont scolarisées, même si elles ont suivi toutes les recettes qui en théorie mènent vers un emploi?»

Lynn Toupin, qui rencontre des gens de partout au Canada, constate que des emplois, il n'y en a plus pour tout le monde. «Lors du dépôt du budget de Paul Martin, en février, j'ai rencontré des économistes, même parmi les plus conservateurs, qui admettent que les stratégies de création d'emplois ne donnent pas suffisamment de résultats. On dit que le gouvernement fédéral a créé l'environnement propice pour la création d'emplois, et pourtant ça n'arrive pas. Il y a donc des analystes qui commencent à dire que le plein-emploi, c'est un rêve qu'il faut oublier.»

Selon des données récentes de Statistique Canada publiées dans le Globe and Mail du 8 mars, 38 000 emplois à temps plein ont disparu en février, tandis que 19 300 emplois à temps partiel ont été créés. Le taux de chômage s'est maintenu à 9,7 % pour la simple raison que 22 000 personnes ont simplement abandonné leur recherche d'emploi. Ce qui fait dire à Lynn Toupin que le taux de chômage véritable est beaucoup plus élevé...

«On a déjà demandé qu'un débat des chefs ait lieu sur ce sujet pendant la campagne électorale, annonce Lynn Toupin. Mais on sait bien, d'un autre côté, que les élections risquent de se jouer entre deux tendances: diminuer les impôts des contribuables comme le propose le Parti réformiste, ou dépenser plus dans les programmes sociaux. Or, une réduction des impôts ne changera rien à la situation des pauvres; c'est les plus riches qui vont en bénéficier! Alors la question, c'est: où se situera la pauvreté des enfants dans ces préoccupations?»



photo: Sylviane Lanthier

Lynn Toupin: certaines provinces ont déjà indiqué qu'elles allaient soustraire de leur aide en assistance sociale l'équivalent des montants que le fédéral y ajoutera. «Les familles pauvres risquent de n'avoir rien de plus. Les provinces disent qu'elles mettront d'autres programmes sur pied avec l'argent ainsi économisé. En Ontario, on veut distribuer des déjeuners gratuits aux enfants. Ce n'est pas une mauvaise idée, mais ça n'aide pas les familles à sortir de la pauvreté.»

Campagne 2000, un organisme qui regroupe 50 groupes communautaires de partout au pays, propose pour enrayer la pauvreté une stratégie nationale basée sur des objectifs clairs, un peu comme ce qu'on a fait pour lutter contre le déficit. On veut ainsi créer un fonds national auquel contribuerait les corporations privées via une taxe spéciale. «Dire aux corporations: voilà exactement à quoi servira cette taxe, estime Lynn Toupin, c'est la seule façon de la rendre acceptable à leurs yeux.»

Mais quoi qu'on fasse, la pauvreté galopante et la disparition de milliers d'emplois sont des problèmes auxquels nous devrons faire face un jour ou l'autre. «Un jour, il faudra qu'on se demande quelles sont les responsabilités des gouvernements, mais aussi des corporations, des syndicats, des organismes communautaires.»

Sylviane LANTHIER

Inspectrices et inspecteurs des douanes

Revenu Canada, Services frontaliers des douanes

Diverses localités dans l'ouest du Manitoba, région de Boissevain

Dans les ports de Boissevain, Cartwright, Coulter, Crystal City, Goodlands, Lena, Lyleton et Snowflake.

Le présent concours s'adresse aux personnes résidant à Boissevain, Deloraine, Melita, Pilot Mound, Killarney, Manitou, Cartwright, Crystal City et les environs.

Nous prévoyons embaucher des inspectrices et inspecteurs des douanes qui exerceront un contrôle sur les personnes et les marchandises entrant au Canada. De plus, vous aurez à effectuer des fouilles et des saisies, à évaluer et percevoir des droits, des taxes et des éléments non fiscaux, à surveiller le mouvement des marchandises qui entrent au pays et qui en sortent par des moyens de transport internationaux, à rendre des décisions sur la valeur en douane, à établir les classements et taux tarifaires des taxes sur les droits, les ventes et l'accise, à déterminer l'applicabilité de la réglementation antidumping ou des droits temporaires ainsi qu'à interdire toute entrée de drogues illicites et de produits provenant d'espèces menacées. Vous devrez aussi être disponible pour travailler selon des quarts (y compris les fins de semaine et les jours fériés), accepter des affectations à divers endroits et effectuer des déplacements liés à vos fonctions. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **29 562 $** et **36 201 $**.

Pour accéder à l'un de ces postes, vous devez être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou de l'équivalent et avoir une expérience pertinente, notamment dans la prestation de conseils et d'avis verbaux au public ou dans une fonction de service incluant des contacts avec le public. Une expérience dans le traitement ou la manipulation de documentation sur l'import-export, dans l'imposition de pénalités ou de sanctions à la suite d'infractions ou dans l'obtention d'information dans un contexte d'investigation ou une situation de tension sera considérée comme un atout. Le fait d'avoir déjà géré une entreprise commerciale et utilisé des techniques d'interrogation ou d'examen vous avantagera également.

Seules les personnes qui obtiennent un résultat acceptable (630/900, soit 70 %) au test d'admission au poste d'inspecteur des douanes, version 1C, seront retenues. Les résultats de cet examen serviront également à vous évaluer en fonction de cinq éléments de capacité. Les résultats obtenus dans une version antérieure du test ne sont pas valides aux fins du présent processus.

Il vous faut également détenir un permis de conduire valide et obtenir un visa d'intégrité avant la nomination. De plus, les personnes retenues devront réussir le programme de formation officiel de 14 semaines.

La maîtrise de la langue anglaise est essentielle.

Veuillez acheminer votre curriculum vitæ d'ici le **21 mars 1997**, en indiquant le numéro de référence **S-9751-R71-836(W6F)**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, Direction générale des programmes de dotation, Région du centre des Prairies, 344, rue Edmonton, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3B 2L4**.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

La préférence sera accordée aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

Centre de traitement pour adolescent.e.s du Manitoba

Programme de services communautaires lance un appel de candidatures au poste de

conseiller ou conseillère en santé mentale

Le Centre de traitement pour adolescent.e.s du Manitoba (CTAM) fournit toute une gamme de services en santé mentale pour les enfants et les jeunes, allant d'une brève intervention en situation de crise jusqu'au traitement à long terme en résidence.

Le programme de services communautaires du CTAM recherche un conseiller ou une conseillère pour travailler avec les enfants et les familles de Winnipeg.

Exigences:

- formation universitaire (une maîtrise sera considérée comme un atout) dans une discipline des sciences humaines et possibilité d'admission à l'association professionnelle appropriée;
- trois années d'expérience en thérapie familiale;
- expérience en thérapie du jeu;
- la possibilité d'avoir des heures de travail flexibles;
- la capacité de travailler en français (sera considérée comme un atout).

Le salaire et les avantages sociaux seront précisés conformément à l'entente collective.

Le CTAM souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et invite les femmes, les personnes de groupes ethniques ou de minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.

Date limite pour remettre sa demande: le 24 mars 1997.

Les personnes intéressées devront envoyer ou télécopier (958-9618) leur candidature à:

Ressources humaines
Centre de traitement pour adolescents du Manitoba
228, rue Maryland
Winnipeg (Manitoba)
R3G 1L6

(Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Cependant, nous contacterons seulement celles qui seront considérées pour l'emploi.)

Intéressé par un emploi en tourisme?

On recherche 30 jeunes bilingues

Manitoba Tourism Education Council (MTEC) recherche 30 jeunes bilingues âgés entre 18 et 24 ans pour participer à une session de formation de cinq semaines dans le domaine du tourisme.

Cette formation est offerte gratuitement et les cours, qui débutent le 24 mars, auront lieu les jours de la semaine de 9 h à 16 h.

Les particiants ne seront pas rémunérés pendant la durée de la formation. Mais on leur remettra un certificat de participation et ils seront automatiquement incrits dans le programme de certification national.

Via Rail embauchera 12 personnes à la suite de ces cours et MTEC aidera les autres à se trouver un emploi dans le domaine du tourisme.

Une session d'orientation est prévue pour le 17 mars à 9 h, à la Place Louis-Riel. Il y aura aussi des rencontres individuelles les mardi 18 et mercredi 19 mars. La sélection des participants se fera le 21 mars.

Renseignements et inscriptions: Mike Cameron à MTEC, au 957-7437.

Recyclez ce journal!

Agente régionale ou agent régional en informatique

Statistique Canada

Edmonton (Alberta)

Poste offert aux personnes habitant les provinces des Prairies, y compris l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Vous possédez une expérience récente et approfondie dans la gestion de professionnels fournissant des services informatiques et un soutien technique à un vaste groupe d'utilisateurs dispersés sur le plan géographique. Vous avez une expérience dans le développement de systèmes, ainsi que dans l'installation, le dépannage et le soutien de réseaux locaux et longue distance, de micro-ordinateurs, de même que de logiciels et de matériel de réseau. Compte tenu de vos compétences, vous toucherez un salaire variant entre **40 816 $** et **48 157 $** par année.

Pour accéder à ce poste temporaire qui prendra fin en mars 1998, vous devez posséder un diplôme d'études postsecondaires en informatique d'un établissement reconnu ou une équivalence acceptable. Vous faites preuve d'excellentes aptitudes à la communication et avez des compétences éprouvées pour la planification, l'organisation et la gestion de ressources humaines. Vous devez être disponible pour travailler le soir et les fins de semaine au besoin, parfois à la toute dernière minute.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Veuillez acheminer votre dossier de candidature d'ici le **27 mars 1997**, en indiquant le numéro de référence **S-97-61-R-37100-STC-N(WF)**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Pour vous renseigner sur d'autres postes offerts dans notre région, visitez notre site Web à http://www.psc-cfp.gc.ca/recruit/jobs/htm

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

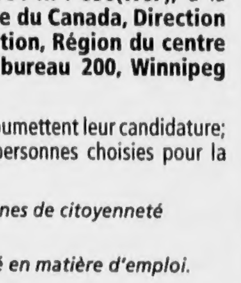
Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:



Le Sud: Anie Cloutier

L'Est: Sylviane Lanthier

L'Ouest: Marc-Éric Bouchard

LA LIBERTÉ

237-4823 ou 1-800-523-3355

Surplus de près de 35 millions $ dans les coffres du GRIP

Les millions vont ailleurs

Après avoir distribué le tiers des surplus de 35 millions $ aux agriculteurs qui avaient contribué au programme d'assurance-récolte GRIP, voilà que les gouvernements ont décidé de ne pas réinvestir dans l'agriculture au Manitoba. Les fonds ont été utilisés pour des projets dans d'autres ministères.

Selon le spécialiste en gestion agricole du gouvernement provincial, Norman Mabon, les agriculteurs avaient été mis au courant des intentions des gouvernements. «Dans les documents du GRIP, il était clairement indiqué que les surplus des gouvernements n'allaient pas être redistribués au Manitoba, explique-t-il. Les Agriculteurs qui ont contribué ont reçu leur part et pour le reste des surplus, ils allaient dans les coffres des gouvernements.»

Mais selon l'organisme Keystone Agricultural producers, le fédéral s'est par la suite engagé a réinvestir ces fonds dans le domaine agricole au Manitoba. Les agriculteurs déplorent en effet qu'il se fasse moins de recherche et moins d'investissement ici qu'en Saskatchewan ou en Alberta, dans le domaine agricole.

Mis en place de 1991 à 1995, le GRIP a coûté plus cher au agriculteurs, mais il était beaucoup plus avantageux en cas de mauvaises récoltes que le régime d'assurances actuel. Les fermiers devaient débourser de 10 à 12 $ l'acre pour être assuré par le GRIP tandis qu'ils ne payent que 2,50 $ l'acre en ce moment.

Le GRIP permettait aux agriculteurs agriculteurs de recevoir un revenu supplémentaire dans des situations où le prix mondial de blé était faible, explique l'agronome Réjean Picard. Même si les agriculteurs connaissaient de bonnes récoltes, ils pouvaient réclamer une partie de leur investissement. Tandis que l'assurance actuelle permet seulement de prévenir les grandes inondations, les sécheresses et les maladies causées par des bactéries.»

Agriculteur à Saint-Jean-Baptiste, Georges Sabourin a été agréablement surpris de recevoir un chèque de 5 000 $ du GRIP. «Dans le passé, l'assurance nous promettait plein de choses sans jamais rien nous donner, indique-t-il. Cette fois-ci, ils ont respecté leur engagement.»

Georges Sabourin préfère payer moins cher pour la nouvelle assurance-récolte. Je devais contribuer 30 000 $ par année pour le GRIP, tandis que le nouveau programme ne me coûte que 13 000 $. C'est suffisant pour moi!»

Marc-Éric BOUCHARD

Les femmes s'expriment

Oui au contrôle des armes

Le massacre de Polytechnique a fait beaucoup pour sensibiliser la population à la nécessité de légiférer sur les armes à feu, explique la directrice de Réseau, Sylvie Ross. «C'est la pression sociale qui a donné naissance au projet de loi C-68, adopté le 13 juin 1995, qui responsabilise le propriétaire d'arme à feu et rend l'entreposage obligatoire», explique-t-elle.

«Mais le problème, ajoute-t-elle, c'est que les opposants au contrôle des armes à feu sont très volubiles. Ils font beaucoup de pressions politiques pour décourager les gouvernements des provinces à appliquer la loi sur leur territoire.»

Les gouvernements de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, du Yukon et des Territoires-du-Nord-Ouest viennent d'ailleurs de s'adresser à la cour suprême pour demander l'autorisation de s'y soustraire, indique Sylvie Ross.

C'est donc pour «faire parler la majorité silencieuse» que la Liberal Women's Coalition organise une rencontre publique le 18 mars à 19 h dans l'auditorium de la bibliothèque du Centenaire située au 251, rue Donald à Winnipeg.

Parmi les conférenciers invités, on retrouve la directrice de Réseau; le chef du service de police de Winnipeg, David Cassels; Frank Friesen de l'Association des pédiatres du Canada; Linda Trono de l'Église unie du Canada; Mary Scott de l'Association canadienne des regroupements de femmes universitaires et Graham Reddoch de la Société John Howard.

A. C.

Encouragez nos annonceurs!

Audiences publiques pour le projet de loi C-72

Les producteurs s'expriment

Vous avez une opinion sur la façon dont devrait être gérée la Commission canadienne du blé (CCB)? Ne manquez pas votre occasion de partager vos inquiétudes et vos suggestions avec le Comité permanent de l'agriculture et de l'agro-alimentaire de la Chambre des communes qui se rendra prochainement dans l'Ouest pour prendre le pouls des agriculteurs concernant le projet de loi C-72.

En effet, le Comité tiendra des audiences publiques le 17 mars à Winnipeg, le 18 à Regina, le 19 à Saskatoon, le 20 à Calgary et le 21 mars à Grande Prairie. «Le but de ce voyage dans l'Ouest est de permettre aux producteurs de nous donner leurs suggestions précises sur la façon dont devrait être administré la CCB», indique le greffier du Comité, Marc Toupin.

Le projet de loi C-72, loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, a été déposé à la Chambre des communes le 3 décembre 1996. Il permettrait de transformer la CCB, actuellement société de la Couronne, en un organisme géré par un conseil d'administration composé en majorité de producteurs, explique-t-il.

Les audiences publiques de Winnipeg se dérouleront entre 8 h à 17 h dans le East Ballroom de l'Hôtel Lombard. Toute personne désirant présenter un mémoire doit contacter Marc Toupin (613 995-9461) dans les plus brefs délais.

A. C.

Premier forum économique

Saint-Malo mise sur le tourisme

Eastman Regional Developpement, en collaboration avec plusieurs intervenants des domaines agricoles, commerciaux, touristiques et économiques, organise son premier forum économique, le 18 mars au club Noret de Saint-Malo. Le forum portera sur les nombreuses orientations à prendre afin de mettre en place un plan efficace de développement touristique.

Selon la porte-parole d'Eastman Regional Development, Marie-Louise Mendo, l'événement pourrait devenir annuel. «Notre région a un énorme potentiel récréatif et touristique, mentionne-t-elle. Les gens du milieu veulent se prendre en main en attirant de plus en plus de touristes. L'objectif du forum est d'élaborer les bases d'un plan d'action pour créer une approche efficace en développement touristique.»

Pour sa part, la copropriétaire du terrain de Camping Debonair de Saint-Malo, Agnès Gosselin croit qu'on doit offrir d'avantage aux visiteurs. «La municipalité rurale de Salaberry a beaucoup a offrir au touristes, souligne-t-elle. Il s'agit de se doter d'une stratégie qui corresponde à leurs attentes.»

Pour plus de renseignements contactez Marie-Louise Mendo au 268-2884

Marc-Éric BOUCHARD

Antigone *aux Chiens de Soleil*

Une crise d'adolescence intemporelle

Le théâtre universitaire les Chiens de Soleil présente sa troisième et dernière production de la saison 1996-1997: *Antigone*. La pièce, mise en scène par Geneviève Pelletier, sera présentée les 19, 20, 21 et 22 mars à 20 h à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface.

«C'est l'histoire d'une jeune femme qui décide de poser un geste assez révolutionnaire et qui, en faisant cela, va à l'encontre des lois établies par son oncle le roi, raconte la metteure en scène Geneviève Pelletier. C'est en quelque sorte l'histoire d'une crise d'adolescence.»

Écrite en 1942 par l'auteur dramatique et metteur en scène français Jean Anouilh, la pièce raconte la lutte entre l'individu et la société. «C'est une pièce qui nous rappelle la question existentielle qu'on se pose tous un jour ou l'autre: est-ce qu'on reste soi-même ou est-ce qu'on suit la masse?, fait remarquer Geneviève Pelletier. Les deux personnages, celui du roi Créon (joué par Éric Lalande) et de la jeune Antigone (jouée par Pascale Joubert), sont tous les deux en nous.»

Geneviève Pelletier, qui a entre autres incarnée Bethsabée dans *La Femme d'Urie* présentée au Cercle Molière l'automne dernier, en est à sa première mise en scène solo. «Ce que j'ai fait avant *Antigone*, c'est de la co-mise en scène pour *Est-ce ainsi que les hommes vivent?* et *Je ne danse pas*, présentées aux Chiens de Soleil il y a quelques années.»

Un des plaisirs de monter une pièce au théâtre universitaire, ajoute-t-elle, est la totale liberté accordée à l'artiste. «T'as une idée et les gens sont là pour t'appuyer. Ils m'ont donnée carte blanche pour monter Antigone.»



photo: Estelle Sireix

Le théâtre universitaire les Chiens de Soleil présente *Antigone*.

Le décor est composé d'échafaudages, indique Geneviève Pelletier. Les comédiens se déplacent à la fois horizontalement et verticalement sur scène, ajoute-t-elle. «Les costumes sont à la fois contemporains, futuristes et internationaux. Ça aide à créer une atmosphère intemporelle et universelle à la fois.»

Les billets pour les représentations seront disponibles à la porte. Prix: 5 $ adultes, 3 $ étudiants.

Anie CLOUTIER

Tournée de la Seizième

Le Petit Prince est là

Qui n'a pas rêver un jour d'apprivoiser un renard? de voyager d'une planète à l'autre porté par des oiseaux? de faire la conversation à une rose? ou de ramoner un volcan? La magie du théâtre vous fera réaliser vos rêves d'enfants. En effet, le théâtre La Seizième de Vancouver présente *Le Petit Prince* de St-Exupéry le 23 mars à 14 h au Gymnase de l'école Précieux-Sang.

Adapté pour la scène par la directrice artistique de la troupe, Michèle Cook, *Le Petit Prince* est de ces histoires à la fois philosophique et humoristique qui promet de plaire à toute la famille.

Le texte a été limité à l'essentiel et compte surtout sur le visuel et le mouvement pour toucher le jeune public des écoles françaises. Le décor de Nicole Dextras se transforme en un immense livre qui s'ouvre sur la galaxie et ses planètes. Les pages tournent sur différents décors transportant le petit prince, joué par Allison Yauk, de la femme d'affaires qui compte les étoiles au désert du Sahara «à mille milles de toute région habitée».

Les billets se vendent au coût de 5 $ pour adultes et 4 $ pour enfants. Vous pouvez réserver vos billets en composant le 237-9666 ou vous les procurer au bureau de la Fédération provinciale des comités de parents au 531, rue Marion.

A. C.

Tirage

Appelez-nous **le lundi 17 mars entre 13 h et 14 h** et courez la chance de gagner *des billets pour une famille de deux adultes et deux enfants* à la représentation de la pièce *Le Petit prince*, présentée le dimanche 23 mars à 14 h au gymnase de l'école du Précieux-Sang.

Pour participer, il suffit de répondre à la question-concours en composant le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La question-concours: Qui est l'auteur du livre *Le Petit Prince*?

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ELISE CHARTIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 25e jour d'avril 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de mars 1997.

MONK, GOODWIN
Procureur de la succession
Michel L.J. Chartier
956-1060

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***June «Pepper» Harris*** sera au Mârdi Jazz le 18 mars à 21 h 15. Au Foyer, ne manquez pas ***Benoit Morier*** le 14 mars. Entrée gratuite (233-8972). ❖ ***Soirée Mardi Gras*** au Musée des beaux-arts le 15 mars à 20 h. Billets: 45 $ (786-6641). ❖ ***Natalie MacMaster*** sera à la salle du Rendez-Vous (768, av. Taché) le 17 mars à 20 h. Billets: 15 $ (780-3333). ❖ L'Ensemble MusikBarock présente ***Double Your Pleasure*** avec David Visentin et Paule Préfontaine le 23 mars à 20 h dans l'église Crescent Fort Rouge United (avenue Wardlaw, angle Nassau) (453-4946). ❖ L'Offrande Musicale présente ***Monteverdi and More*** le 5 avril à 15 h et les 6 et 8 avril à 20 h au 298, avenue Yale. Billets: 15 $ et 12 $ (284-7554). ❖ L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** présente son septième concert de la saison le 8 avril à 20 h à l'église Wsetminster (745, avenue Westminster). Billets 21 $, 19 $ et 12 $ (783-3333).

DANSE

❖ Du 19 au 22 mars à 20 h, le Ballet royal monte ***The Sleeping Beauty*** à la salle du Centenaire (555, rue Main). Admission: 6,50 $ à 40,50 $ (956-2792 ou 1-800-667-4792).

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Paradise Lost: Child Murders at Robin Hood Hills*** du 14 au 20 mars à 19 h et 21 h 30. ***Aldous Huxley, The Gravity of Light*** le 21 mars à 19 h 30. Admission: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. (942-2776). ❖ ***Festival international du film publicitaire*** de Cannes au Musée des beaux-arts du 25 mars au 6 avril à 19 h et 21 h. Admission: 4,99 $ (786-6641).

THÉÂTRE

❖ Le Black Hole (University College, 500, chemin Dysart) présente ***She Would if She Could*** du 18 au 22 mars à 20 h. Admission: 9 $ et 7 $ (474-6880). ❖ Les Chiens de soleil montent ***Antigone*** de Jean Anouilh les 19, 20, 21 et 22 mars à 20 h à la salle Martial-Caron du CUSB. Billets: 5 $.❖ MTC (174, avenue Market) lève le rideau sur ***The Glace Bay Miner's Museum*** à compter du 20 mars (956-1340). ❖ Ne manquez pas ***Le Petit Prince*** le 23 mars à 14 h au gymnase de l'école Précieux-Sang. Billets: 5 $ (237-9666). ❖ Le Théâtre juif de Winnipeg présente ***None Is Too Many*** de Jason Sherman. Du 23 mars au 13 avril au MTC (943-3222). ❖ Au Manitoba Theatre for Young People: ***Flippin'In*** de Anne Chislett présenté par le Green Thumb Theatre de Vancouver les 28 et 29 mars au CCFM. (947-0394).

EXPOSITIONS

❖ Au CCFM (340, boul. Provencher): ***LeMay et LeMay***, œuvres d'Hélène et de Marcien LeMay. Jusqu'au 31 mars (233-8972). ❖ Le Musée d'art contemporain de Montréal présente ***L'Origine des choses*** du 16 mars au 26 mai au Musée des beaux-arts de Winnipeg (786-6641). ❖ La ***Société des orchidophiles*** présente son exposition annuelle d'orchidées au Parc Assiniboine du 21 au 23 mars.

RENCONTRES

❖ Conférence (en anglais) sur le ***150e anniversaire du diocèse de Saint-Boniface*** animée par Alfred Monnin le 18 mars à 18 h au CUSB. C'est gratuit! (233-4888 ou 947-0559). ❖ Musique et discussion sur le thème des droits de la personne sont au programme de ***Liberation Café*** le 20 mars à 19 h 30 au Mondragon Bookstore and Coffee House (91, rue Albert). Admission: 4 $ (475-4565).❖ Des cours et ***ateliers en arts visuels et métiers d'art*** seront offerts en avril au CCFM. Coûts variés. (233-8972).

Sélection recueillie
par Anie CLOUTIER

DÉLIRE DE LIRE

Quatrième édition du Salon du livre

On livre la marchandise!

«On est chanceux: on a trois Prix du gouverneur général!» lance un des organisateurs du Salon du livre, Charles Leblanc. Le Salon accueille en effet cette année une belle brochette d'auteurs, avec les écrivains Louis Hamelin (Prix du gouverneur général pour *La Rage* en 1989) et Gérald Tougas (primé en 1991 pour *La Mauvaise Foi*), le poète Jean-Paul Daoust (primé en 1990 pour *Les Cendres bleues*) et les auteurs jeunesse Laurent Chabin, Marie-Josée Clermont et Doris Barrette.

La quatrième édition du Salon, qui se tient au Centre culturel franco-manitobain (CFM) du 20 au 23 mars, permettra aux visiteurs de fouiner parmi de dizaines de milliers de titres, tant pour les adultes que pour les enfants, et d'avoir l'occasion de mettre la main sur des livres qui sont autrementintrouvables en librairie au Manitoba.

Mais un Salon du livre, c'est plus qu'un étalage de marchandises, c'est aussi des causeries, des compétitions de Génies en herbe, des soirées de poésie... Les organisateurs ont ainsi prévu toutes sortes d'activités qui permettront au public de rencontrer les auteurs invités, mais aussi de jouer un rôle actif dans le déroulement du Salon, en se faisant poètes en herbe par exemple.

«On veut que les gens se déplacent, explique le président du Salon du livre, Jean Fontaine. Parmi les nouveautés, on fera tirer des prix de présence à toutes les heures.» Une vingtaine de certificats-cadeaux d'une valeur de 25 $ échangeables au Salon seront ainsi distribués, sans compter d'autres prix sous la forme de livres ou de CD-ROMs.

Le menu du Salon comprendra donc les éléments suivants:



photo: Estelle Sirveix

Jean Fontaine devant un étalage des livres destinés au Salon. De tout pour tous les goûts.

📖 **Un concours de poésie instantanée**, le jeudi soir à 21 h. L'animateur Roger Léveillé donnera aux participants une phrase de départ qu'ils devront insérer dans un poème. Les créations seront jugées par Jean-Paul Daoust. Et à 22 h, la programmation se poursuivra au Foyer avec une soirée de lecture intitulée **À micro ouvert**, alors que des auteurs en herbe pourront faire partager leurs écrits aux autres participants.

Par ailleurs, les apprentis auteurs intéressés à discuter davantage avec des écrivains plus aguerris pourront rencontrer Louis Hamelin, Jean-Paul Daoust et Charles Leblanc lors d'un atelier intitulé **Parlons d'écriture**, le samedi à 13 h 30. Les participants sont invités à apporter de leurs écrits pour fins de discussion.

📖 La série **Les écrivains en images** racontera par le biais de courts films documentaires la vie et l'œuvre d'écrivains tels que Gabrielle Roy, Yves Thériault, Jacques Godbout, Réjean Ducharme, Antonine Maillet et Anne Hébert. Ces courts métrages produits par l'ONF seront projetés sur écran géant à trois occasions au cours du Salon, soit le vendredi à 20 h, le samedi à midi et le dimanche à 13 h 30.

📖 Attention aux familles, les organisateurs ne vous ont pas oubliées. **Les auteurs jeunesse**, habituellement réservés à la programmation scolaire, seront sur place le samedi à 15 h pour rencontrer les enfants et leur parler de leur métier. De plus, promettent les organisateurs, Le **Brunch du dimanche** prendra une tournure plus familiale. On invite les gens à y venir en famille écouter Doris Barrette, Marie-Andrée Clermont et Laurent Chabin lire des extraits de leurs œuvres. Il y aura aussi un **tirage de prix en collaboration avec le Club de Bicolo** (voir la page Bicolo pour les détails).

📖 Les plus vieux aussi pourront se rassasier de lectures, en assistant à la **Soirée Paroles et musique** du vendredi soir, dès 21 h 30. Les auteurs invités, ainsi que les Manitobains Jean-Pierre Dubé, Louise Fiset, Roger Léveillé et Charles Leblanc y liront des extraits d'œuvres, tandis qu'un trio de musiciens jouera des airs de jazz sous la direction de Michelle Grégoire.

📖 Depuis toujours, ce que vous lisez a été imprimé sur du papier de toutes sortes: papier journal, papier glacé, papier cartonné... Mais de plus en plus, l'écriture et la lecture passent aussi par le support de l'ordinateur, avec ces super-livres interactifs que sont les CD-ROMs. À l'affût des nouveautés, le Salon se branche sur la technologie, en proposant une table ronde sur le thème: **L'influence de la technologie sur le livre et la lecture** (le samedi à 15 h 30).

«Et tout au long du Salon, explique Jean Fontaine, il y aura **des démonstrations de CD-ROMs** et d'Internet organisées par Solutions Internet et le Café Internet, qui sera aussi sur place pour vendre des cafés spécialisés, dans un coin idéal pour bouquiner.» Comme il faut bien nourrir autre chose que son esprit, la cantine du CCFM installera aussi un coin-bouffe où seront servis des bouchées du genre fajitas et croquettes de poulet.

📖 **Y a-t-il des liens entre les expériences de vie d'un auteur et son œuvre**? C'est ce dont discutera Gérald Tougas lors d'une causerie, le samedi à 20 h 15. Le public pourra en profiter pour rencontrer cet auteur installé à Granby mais originaire de Sainte-Anne-des-Chênes.

📖 Les populaires compétitions de **Génies en herbe** seront de retour alors que huit équipes sont en compétition. Animées par Karine Beaudette et Christian Perron, les parties se dérouleront le vendredi à 19 h 30 et le samedi à 11 h. Les finales sont prévues pour le lendemain à 14 h.

📖 Enfin, si vous ne pouvez assister à toutes les activités du Salon, consolez-vous en écoutant, à la radio de Radio-Canada, les émissions *Ici midi* et *L'Heure de pointe* du vendredi, diffusées en direct du CCFM. Le lendemain à 17 h, sur les ondes d'Envol 91, Charles Leblanc recevra également les auteurs du Salon dans le cadre de l'émission *C'était beau, c'était intéressant, j'ai vraiment aimé ça.*

Sylviane LANTHIER

Tirage

Appelez-nous **le mardi 18 mars entre 13 h et 14 h** et courez la chance de gagner *des billets pour une famille de deux adultes et deux enfants* pour le Brunch du dimanche du Salon du livre, le dimanche 23 mars à 11 h 30.

Pour participer, il suffit de répondre à la question-concours en composant le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La question-concours: l'auteur Gérald Tougas est originaire de quelle province canadienne?

Gérald Tougas au Salon du livre

«Si on veut faire ce que tout le monde a déjà fait, c'est pas la peine d'écrire!»

Comment fait-on pour survivre à un premier roman quand il nous a valu le prestigieux Prix du gouverneur général? Gérald Tougas, lui, aborde son travail d'écrivain avec autant d'ambition que d'humilité, en tentant chaque fois de raconter une histoire qui saura à la fois intéresser le lecteur et l'émouvoir.

Après la parution en 1990 de *La Mauvaise Foi*, dont l'action se déroulait au Manitoba, Gérald Tougas a publié en 1996 *La Clef de sol et autres récits*, paru chez XYZ éditeurs. Cinq années pour mettre au monde un livre, c'est beaucoup et c'est peu. Et c'est surtout que «enseigner, ça ralentit la production!, explique l'auteur. C'est beaucoup de travail, c'est accaparant. Et je n'ai pas choisi l'enseignement comme un pis-aller, mais parce que ça me permettait d'être près des choses qui m'intéressent, comme la littérature, et de parfaire ma vocation.»

Mais depuis deux ans, ce professeur au cégep de Granby au Québec s'est offert en cadeau une pré-retraite qui lui donne l'occasion de se consacrer à temps plein à l'écriture. «Je me suis dit, c'est pas pour 2, 3, 4 000 $ de moins par an que je vais me priver de ce qui me plaît le plus!», lance-t-il. Gérald Tougas s'est donc mis à l'écriture d'un roman qu'il voit «immense».



Gérald Tougas, auteur ambitieux.

«Je voudrais raconter une belle histoire d'amour et de mort sur fond de Tiers monde. Je voudrais brasser de grandes choses, aborder les inégalités Nord-Sud et y montrer l'Afrique des années 1970 à travers les yeux de coopérants venant du Québec et d'ailleurs.»

Ayant séjourné au Niger entre 1970 et 1974 pour y enseigner dans un lycée français fondé par une religieuse beauceronne, Gérald Tougas garde de ce séjour un souvenir indélébile. «Je me rendais au petit marché tous les jours en sachant que tout était différent, et que je ne comprenais rien à ce qui s'y passait. J'ai aimé ce contact avec ces cultures africaines très raffinées, belles, magnifiques. Et c'est à mon retour au Québec que j'ai eu le mal du pays.»

Témoin du choc culturel entre les coopérants venus de pays européens et cette terre africaine en pleine décolonisation, Gérald Tougas a laissé fermenter ses impressions d'alors pour en tirer un roman «qui sans faire dans l'historique ou le documentaire, pourrait contenir l'écho de la mentalité des gens d'alors. Au Québec, on était aussi à la fin des années 1960, dans l'après-Révolution tranquille, à l'époque du *flower power*. C'est un peu tout ça que j'aimerais reconstituer.»

C'est une «grosse commande», indique l'écrivain originaire de Sainte-Anne-des-Chênes au Manitoba. Mais il croit aussi que la tâche d'un écrivain, c'est chaque fois de tenter de faire un chef-d'œuvre. «Si on veut faire ce que tout le monde a déjà fait, c'est pas la peine d'écrire, lance-t-il. Plutôt prendre le temps de lire!» Alors il vise «le plus haut possible». «Il faut être orgueilleux pour être écrivain. Pas vaniteux, mais ambitieux pour le fond comme pour la forme. Il faut tenter de se dépasser.» Mais écrire reste aussi un acte plein d'humilité, parce que ça demande beaucoup de travail, et «parce qu'on a plein de doutes sur soi, on ne sait pas comment ce qu'on a fait sera reçu. Écrire, c'est se montrer à nu. C'est assez traumatisant!»

Invité au Salon du livre, Gérald Tougas aura pour la première fois l'occasion de rencontrer les francophones du Manitoba à titre d'auteur. «Je reviens toujours ici, note-t-il. J'ai passé trois étés presque complets à la plage Albert. Mais rencontrer les gens en tant qu'auteur, j'avoue que ça me fait un peu peur!» Le travail d'un auteur, c'est encore dans ses ouvrages qu'il faut l'apprécier. Mais Gérald Tougas se livre tout de même de bonne grâce aux rituels du service après-vente. «Il faut bien faire connaître ce qu'on a fait!»

Au Salon du livre, il animera notamment une causerie sur le thème des liens entre les expériences d'un auteur et son œuvre.

Sylviane LANTHIER

Louis Hamelin au Salon du livre

Des romans qui posent de grandes questions

Décrocher le Prix du gouverneur général pour une première œuvre de fiction n'est pas donné à tous. À 38 ans, Louis Hamelin a non seulement réalisé ce tour de force, mais a depuis publié quatre autres romans. Le plus récent, *Le Soleil des gouffres*, vient d'être publié aux éditions Boréal. (1)

Caractérisé par une écriture flamboyante et sonore, Louis Hamelin a su attirer l'attention des critiques littéraires et des médias québécois dès la sortie de son premier roman, *La Rage*, en 1989. «Je suis arrivé sur la scène littéraire québécoise en même temps qu'une poignée d'autres jeunes auteurs, indique-t-il. On a fait bouger les choses et ça nous a attirés beaucoup d'attention de la part des médias.»

L'auteur n'a pas peur des grandes questions existentielles. Ses personnages non plus. François Ladouceur, héros du *Soleil des gouffres* flirte avec le métaphysique, aborde les questions de religion, discute philosophie et politique tout en faisant la lumière sur une secte mystérieuse.



photo: Martine Doyon

«C'est à travers mes écrits que les gens me comprennent le mieux. C'est aussi par l'écrit que je fais le mieux passer ma vision du monde», indique Louis Hamelin, auteur invité au Salon du livre du Manitoba.

«C'est vrai que je n'ai pas peur des grandes questions, avoue Louis Hamelin. Et c'est ce qui me différencie des autres auteurs de ma génération. Je crois que j'ai un petit côté qui peut avoir l'ai sérieux. J'ai l'impression de m'attaquer aux choses sérieuses. Mais ce n'est pas avec cette intention que j'ai commencé *Le Soleil des gouffres*. Je voulais écrire sur la solitude de l'être humain, mais j'ai décidé de lier ça avec une histoire de secte. C'est ça qui a fait que je me suis trouvé à parler de métaphysique.»

Conscient que cette forme d'écriture peut se révéler rébarbative pour certains, Louis Hamelin précise: «Mon dernier roman peut très bien se lire comme un simple roman policier. Mais pour moi, l'histoire est moins importante que le langage. Je suis très conscient que je ne fais pas dans le populaire. Et si on veut me coller l'étiquette de romancier pour intellos, j'avoue que ça ne me gêne pas trop! Moi je me pose des questions et je crois que c'est important de les poser aux lecteurs aussi.»

S'il n'hésite pas à poser des questions dans ses romans, Louis Hamelin ne cherche pas pour autant à leur trouver de réponses. «Je ne fais pas vraiment des livres à messages. J'ai plutôt l'habitude de laisser les choses pas mal ouvertes. Je soulève des questions, mais je reste dans l'ambiguïté.»

Et après tout, ajoute-t-il, «le roman est vraiment la forme idéale pour aborder les grandes questions. On peut passer de la poésie aux questions existentielles. Un roman, ça peut être tout ce qu'on veut, tout dépend de ce qu'on met dedans.»

Louis Hamelin sera au Salon du livre du Manitoba qui se tient au Centre culturel franco-manitobain du 20 au 23 mars. Il doit participer, entre autres, à la soirée Paroles et musiques le vendredi à 21 h 30 et à l'atelier Parlons d'écriture le samedi à 13 h 30.

Anie CLOUTIER

(1) Du même auteur: *La Rage* (Québec-Amérique 1989); *Ces Spectres agités* (XYZ éditeur 1991); *Cowboy* (XYZ éditeur 1992) et *Betsi Larousse, ou l'ineffable eccéité de la loutre* (XYZ éditeur 1994). Les éditions de l'Instant même ont également publié un recueil de ses chroniques estivales parues dans *Le Devoir* à l'été 1994, sous le titre *Les étranges et édifiantes aventures d'un oniromane.*

Publi-reportage

À Saint-Malo, la fierté porte un nom: Daniel Lambert!

Ne manquez pas les matchs qui opposeront les Ice Dogs au Moose, les 21 et 22 mars à l'aréna de Winnipeg!



15 DAN LAMBERT (Défense gauche)

5' 8" ● 177 lbs ● Lance: Gauche
● Lieu de naissance: Saint-Boniface (Manitoba) ● âge: 27 ans (12 janvier 1970)

TOTAL 95-96:	PJ: 81	B: 22	A: 65	PTS: 87	PÉ: 121
TOTAL 96-97:	PJ: 55	B: 11	A: 39	PTS: 50	PÉ: 54
MATCHS EN CARRIÈRE:	PJ: 518	B: 87	A: 259	PTS: 346	PÉ: 653
MEILLEURE PERFORMANCE:		B 2 (11/10)	A: 4 (3/1)	PTS: 4 (3/1)	PÉ: 10 (13/11)

Carrie-Lynn en Suède

La nageuse de Winnipeg, Carrie-Lynn Burgoyne, participera au championnat mondial de natation qui se tiendra a Gotenburg en Suède du 17 au 22 avril.

Ayant obtenu sa qualification à une compétition nationale en février dernier en Nouvelle-Écosse, la jeune nageuse de 15 ans est remplie d'espoir en vue de son voyage en Suède. «Je m'entraîne une vingtaine d'heures et j'espère bien nager à ma première compétition à l'extérieur de l'Amérique du Nord, mentionne-t-elle. Si tout va bien, cette compétition pourrait m'ouvrir les portes pour d'autres rencontres internationales.»

Selon elle, les compétitions internationales lui permettront de se comparer aux meilleures nageuses au monde. «Après le championnat en Suède, je saurai plus à quoi m'attendre pour les prochaines rencontres internationales», explique-t-elle.

Carrie-Lynn Burgoyne, qui espère participer au Jeux olympiques de Sidney en l'an 2000, sait qu'elle devra travailler fort pour atteindre cet ultime objectif. «Ce n'est pas toujours facile de jumeler les études et le sport, constate-t-elle. Mais ma famille et mes professeurs sont compréhensifs.»

M.-É. B.

SPORT

Pour les Gosselin, les Lambert, les Coulombe et les autres

Le hockey, ça fait partie de la famille

Daniel Lambert et Richmond Gosselin sont deux hockeyeurs de Saint-Malo à avoir gagné leur vie en jouant au hockey, preuve que notre sport national fait partie des traditions et des mœurs du village.

«Le hockey a toujours eu une grande place dans ma vie, lance Laurent Lambert, père de Daniel. Quand j'étais jeune, Marcel Gauthier, un vétéran de la guerre, a décidé de faire un rond de glace. Cet homme m'a donné l'idée et à partir des années 60, après mon travail, je prenais le boyau d'arrosage pour faire un rond de glace près de la maison pour amuser tous les jeunes du village.»



photo: Estelle Sirieix

Laurent et Lucie Lambert: «Quand ils jouent au hockey, ils ne font pas de mal.»

La famille Lambert, tout comme la plupart des familles de Saint-Malo, suivait de très près les performances des enfants. «Nos quatre enfants, y compris notre fille, ont commencé très jeunes à jouer au hockey, mentionne Laurent Lambert. Ils ont chaussé leurs premiers patins à l'âge de deux ans. Ils jouaient des heures sur le rond de glace. Les enfants se dépêchaient de manger et ils retournaient patiner.»

Selon Laurent Lambert, les parents devaient trouver des activités pour les jeunes. «L'aréna a seulement été construite en 1973. Pendant longtemps, les jeunes prenaient beaucoup de plaisir à jouer sur les rivières et les ronds de glace», explique-t-il.

Laurent et Lucie Lambert ont toujours été des passionnés de hockey. «Je déteste le bingo, et je n'aime pas me promener en motoneige, lance Lucie Lambert. J'ai longtemps suivi les performances des équipes de Saint-Malo. Nos quatre enfants ont joué au hockey et il fallait se séparer pour aller les amener dans les différentes arénas de la région.»

Si c'était à refaire, Laurent Lambert consacrerait autant de temps au hockey. «Le hockey nous a apporté beaucoup de bonheur, souligne-t-il. Nous avons appris à connaître les caractères de nos enfants par le sport.»

Même si le hockey avait une grande place pour la famille Lambert, Laurent et Lucie ont toujours placé les études de leurs enfants au sommet de leurs priorités. «Quand Daniel a été repêché par les Broncos de Swift Current, je voulais qu'il réussisse ses études secondaires, raconte Laurent Lambert. Beaucoup de joueurs se rendent dans les rangs juniors et peu font carrière dans le hockey. Je voulais que Daniel soit bien préparé au cas où il ne soit pas repêché par une équipe de la Ligue nationale. Je voulais que mes enfants reçoivent une bonne éducation.»

Daniel Lambert a été repêché par les Nordiques de Québec en 1990. Pour le couple Lambert, son premier match dans l'uniforme des Nordiques sera longtemps gravé dans la mémoire de ses parents. «Quand Daniel a joué son premier match, Guy Lafleur disputait son dernier match avec les Nordiques de Québec!»

Richmond Gosselin

«Si j'ai gagné ma vie pendant 17 ans dans le hockey professionnel, c'est un peu grâce aux roches et fissures sur les rivières, constate Richmond Gosselin. Souvent c'était tellement difficile de patiner sur les ronds de glace que nos chevilles et nos genoux étaient habitués à de mauvaises conditions. Quand j'ai commencé à jouer dans les arénas, patiner, c'était une partie de plaisir.»

Durant son enfance, Richmond Gosselin passait des heures sur la rivière gelée avec les Proteau et les Coulombe. «On passait nos journées à jouer au hockey, il n'y avait pas d'autres choses à faire, indique l'homme de 40 ans. Quand nos parents nous voyaient jouer, ils nous laissaient faire et on pouvait rentrer tard à la maison. À Saint-Malo, quand on jouait au hockey, les parents savaient qu'on ne flânait pas dans le village.»

Richmond Gosselin a été le premier Franco-Manitobain repêché par une équipe de la Ligue nationale. Après avoir passé trois ans avec les Bombers de Flin Flon de la ligue junior de l'Ouest, le rapide patineur a été repêché par le Canadiens de Montréal en 1976. «Mais, il n'y avait pas de place pour moi à Montréal et le directeur-gérant de l'époque, Ronald Caron, m'a suggéré de jouer en Suisse, relate-t-il. j'ai adoré vivre en Suisse.»

De retour au Manitoba depuis 1991, Richmond Gosselin est l'entraîneur des Eastman midget AAA de Grunthal. Il estime que le hockey lui apporte encore beaucoup de satisfaction. «Quand j'étais jeune, raconte ce père de trois enfants, on apprenait par nous-même tandis qu'aujourd'hui, le hockey est devenu tellement technique qu'il faut davantage encadrer les jeunes hockeyeurs, explique-t-il. Même si je voulais, je ne pourrais pas m'éloigner du hockey, le hockey c'est comme une drogue», raconte l'ancien joueur qui a été intronisé au temple de la renommée du Manitoba.

Marc-Éric BOUCHARD

En bref

Ligue Hanover-Taché Séries

(classement au 9 mars)

Série A	G	P	N	Pts
Saint-Adolphe	1	1	0	2
Île-des-Chênes	1	1	0	2

Série B	G	P	N	Pts
La Broquerie	0	2	0	0
Sainte-Anne	2	0	0	4



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Toutes les équipes s'arrachent Dan Lambert

Dans la Ligue internationale de hockey, vous ne vous imaginez pas à quel point un joueur comme Dan Lambert est populaire. Toutes les équipes en veulent un et comme c'est difficile à trouver, tout le monde s'arrache ce jeune homme de Saint-Malo.

Qu'est-ce que Dan a que les autres n'ont pas? Essentiellement, c'est un gagnant et un joueur avec du charisme et du leadership. Mais surtout, c'est un excellent joueur de hockey, ce que confirme son statut de capitaine des Ice Dogs de Long Bach. Dan est un de ces joueurs à petit gabarit (c'est, je pense, le seul élément qui l'a maintenu hors de la Ligue nationale. Car il a tout le talent voulu pour y jouer!), rapide, intelligent, qui peut tout faire, même être physique. Ceux qui le connaissent savent qu'il n'a pas peur d'aller dans les coins dégager son territoire et qu'il sait donner de bons coups d'épaule lorsqu'il y a un «obstacle» sur son chemin.

Bref, Dan Lambert est le prototype rêvé des équipes de la LIH. Voyez-vous, c'est presqu'impossible d'aller chercher un défenseur comme Ken Sutton (que j'étais allé chercher pour le Moose, mais qui, rappelez-vous, avait vite été rappelé par la Ligue nationale), c'est-à-dire un joueur qui a toutes les qualités de Dan, mais qui en plus, est gros et très fort.

Je dirais que ça fait à peine quelques années que la LIH a compris qu'elle n'aurait que des bons petits joueurs. Malgré cela, c'est extrêmement difficile d'en trouver un comme notre Malouin.

Dan a (malheureusement) connu une carrière assez tumultueuse. J'aurais aimé le diriger quand il a joué pour les Nordiques de Québec. Malheureusement, il a été échangé (aux Jets de Winnipeg, je pense, en échange de Mario Marois) avant que j'arrive derrière le banc de cette équipe. Si je ne me trompe pas, il n'a pas joué bien longtemps ni pour l'une, ni pour l'autre de ces équipes.

Quand je dirigeais l'équipe de San Francisco, l'an dernier, j'ai essayé d'avoir ses services. Les Ice Dogs avaient beaucoup de difficultés (presqu'autant que nous...) et à un moment donné, l'équipe s'est mise à brader tous leurs bons joueurs afin de diminuer les pertes financières qu'elle accumulait. Malheureusement, les Ice Dogs demandaient trop cher pour lui et San Francisco (qui a fait faillite à la fin de la saison) n'avait pas les moyens d'acheter son contrat. Finalement, c'est le seul joueur d'élite de cette équipe que la direction a décidé de conserver. Ce fut pour eux une excellente décision.

Puis quand le Moose du Manitoba est arrivé dans le décor, j'ai essayé à plus d'une reprise d'obtenir son contrat. Sans succès: Long Beach ne voulait pas le laisser aller. La venue du Manitoba dans la LIH a peut-être aidé Dan a obtenir un des meilleurs contrats de la Ligue.

Quel avenir ce jeune homme a-t-il devant lui? À mon avis, s'il y a expansion dans la Ligue nationale, même les joueurs de son gabarit seront en demande. Je pense qu'il pourrait facilement s'y tailler une place de choix. Sinon, il pourrait aller jouer en Europe où il toucherait facilement le double de son salaire actuel.

Bon match, Dan! Je m'attends à ce que le village de Saint-Malo soit désert les 21 et 22 mars quand tu joueras, car tout le monde sera à l'aréna de Winnipeg pour aller t'encourager!

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.

2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Avec quelle équipe Dan Lambert joue-t-il?

Réponse: ____________________

Nom: ____________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ Nº d'abonné: ________

970314

Gagnant des billets du 21 mars 1997: Diane Arbez-Malchuck de Winnipeg.

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 24 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Télé-horaire de la semaine du 17 au 23 mars 1997

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Le monde ce matin
6h30 Bon matin
9h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en...
11h30 Poivre et sel
12h00 Le midi
12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
13h30 Marilyn
14h00 Les yeux du cœur
15h00 Les chatouilles
15h01 Pacha et les chats
15h15 Iris le gentil professeur
15h30 La maison de Ouimzie
16h00 La bande à Frankie Woof (jeudi et vendredi)

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La petite vie
19h00 4 et demi...
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 La politique fédérale
23h54 Découverte
0h50 Fin des émissions

Mardi

16h27 Océane
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Bouscotte
20h00 Omertà
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ **23h45** Cinéma: **Netchaïev est de retour.** *Fr.-Ital. 190. Drame. À Paris, le directeur des services de contre-espionnage enquête sur un attentat à la bombe suivi d'un assassinat qui impliqueraient les membres d'une ancienne cellule révolutionnaire à laquelle était lié son propre fils, un-terroriste dont il vient d'apprendre le retour à Paris.*
2h10 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre...
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Les bâtisseurs d'eau
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 Vues d'ici
1h50 Fin des émissions

Jeudi

16h27 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Urgence
20h00 L'Écuyer
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h00 Virginie
23h29 La météo
23h31 Fa si la chanter
0h00 Les nouvelles du sport
➤ **0h18** Cinéma: **Tom et Lola.** *Fr. 1989. Drame. Dans un hôpital, deux enfants sans défenses immunitaires, Tom et Lola, sont gardés en permanence dans une bulle de plastique aseptisée pour éviter toute contamination.*
1h50 Fin des émissions

Vendredi

16h27 Les Intrépides
17h00 Génies en herbe
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
➤ **19h00** Les grands films: **Les Trois mousquetaires.** *É.-U.-Autr. 1993. Film de cape et d'épée. Spectaculaire adaptation du classique d'Alexandre Dumas racontant les aventures de d'Artagnan et de ses amis, qui déjouent les complots du cardinal de Richelieu pour compromettre la reine et assassiner le roi.*
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point médias
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Scoop
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ **23h45** Cinéma: **Le Monde selon Garp.** *É.-U. 1982. Drame. L'histoire d'une famille originale où l'absence du père est compensée par une mère qui inculque à son fils des valeurs contemporaine et lui fait voir avec un œil critique le monde qui l'entoure.*
2h30 Fin des émissions

Samedi

6h30 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Les contes du chat perché
7h31 Arthur
7h50 L'histoire sans fin
8h15 Doug
8h40 Aladdin
9h05 Timon & Pumbaa
9h30 Bouledogue bazar
10h05 Marsupilami
10h15 Animaniacs
10h40 Tiny Toons
11h00 La bande à Picsou
11h30 Fais-moi peur!
➤ **12h00** Cinéma: **Les Aventuriers du timbre perdu.** *Can. 1988. Comédie.*
14h00 L'accent francophone
15h00 M'aimes-tu
15h30 On aura tout vu!
16h00 Perfecto
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Le téléjournal
17h30 Raison passion
18h00 Jeux d'enfants
18h30 La soirée du Hockey Molson
21h00 Le téléjournal
21h23 La météo
21h25 Les nouvelles du sport
21h46 Branché
22h30 Simplement la vie
➤ **22h45** Télé-sélection: **Oiseaux de feu.** *É.-U. 1990. Drame de guerre. Un jeune pilote d'hélicoptère de combat ultramoderne s'entraîne pour une mission difficile contre les barons de la drogue en Amérique du Sud.*
0h45 Fin des émissions

Dimanche

6h35 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Histoires de peluches
7h10 Les histoires du père Castor
7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
7h55 La bande à Dingo
8h20 Les souris des 4 saisons
8h45 Iznogoud
9h00 Bouledogue bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 Course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Les Parlementeries 3
20h00 Les beaux dimanches: **Les Orphelins de Duplessis**
22h00 Le téléjournal et le point
22h20 Le point
22h45 La météo
22h47 Les nouvelles du sport
➤ **23h05** Ciné-club: **Le Dernier Empereur.** *É.-U. 1987. Drame biographique. L'histoire du dernier empereur de Chine, depuis sa montée sur le trône en 1908, à l'âge de trois ans, jusqu'à sa mort, après sa rééducation dans la Chine de Mao, en 1967.*
1h55 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Tailleur et fille
10h00 Aimer
10h30 La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Télé-achats
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les amuse-gueules

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h45 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Match de la vie
20h00 Ces enfants d'ailleurs
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h45 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Beverly Hills 90210
19h30 Bungalow blues
20h00 Le retour
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Télé-achats
23h54 Info National média
1h48 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Cher Olivier
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National Média
1h45 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ **19h00** Cinéma du vendredi: **Avalanche.** *Am. 1994. Drame policier. Un voleur de diamants tient en otage un écrivain et ses deux enfants dont la maisonnette est isolée du monde à cause d'une avalanche.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h04 Télé-achats
23h57 Info National média
1h52 Fin des émissions

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Sailor Moon
9h30 Les ailes de la mode
10h00 Télé-achats
10h30 Bugs Bunny
➤ **11h00** Ciné week-end: **Un sacré bordel!** *Am. 1986. Comédie. Témoin du dopage d'un cheval à l'hippodrome de Los Angeles, un acteur est poursuivi par les deux gangster qui ont effectué l'opération.*
➤ **13h00** Ciné week-end: **Draget.** *Am. 1987. Comédie policière. Accompagné d'un jeune et fringant collègue, un policier efficace mais buté mène une enquête sur une série de méfaits commis par une secte bizzare*
15h00 Le championnat des quilles
16h00 Vins et fromages
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ **17h30** Ciné-extra: **Double Dragon.** *Am. 1994. Film d'aventures. En l'an 2007, deux frères experts en arts martiaux luttent contre un dangereux millionnaire mégalomane qui convoite un talisman magique.*
➤ **19h30** Ciné-extra: **Loup.** *Am. 1994. Drame fantastique. Après avoir été mordu par un loup, un éditeur apathique constate d'étranges transformations dans son physique et sa personnalité.*
22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ **22h57** Ciné-lune: **Le roi pêcheur.** *Am. 1991. Comédie dramatique. Une ancienne vedette de la radio qui a tout lâché à la suite d'une tragédie se lie d'amitié avec un clochard excentrique*
0h56 Télé-achats
2h22 Info National Média
4h17 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Services compris
9h30 Complètement marteau
10h00 Télé-achats
10h30 Infopublicités
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
12h00 Infopublicité
12h30 Info Desjardins
12h45 Bugs Bunny
➤ **13h00** Ciné week-end: **Ferris Bueller.** *Am. 1986. Comédie. Se faisant passer pour malade, un adolescent en profite pour faire l'école buissonnière avec des amis.*
➤ **15h00** Ciné famille: **Week-end chez Bernie.** *Am. 1989. Comédie. Craignant d'être accusés de meurtre, deux employés dissimulent la mort de leur patron en laissant son corps à la vue de tous*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Fou à lier
18h30 Drôle de vidéo
➤ **19h00** Ciné-dimanche: **Sliver.** *Am. 1993. Drame policier. Une jeune éditrice qui demeure depuis peu dans un gratte-ciel de Manhattan soupçonne tour à tour deux de ses voisins d'être des meurtriers.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 TVA sports
21h51 Complètement marteau
22h20 Finances
22h49 Télé-achats
23h14 Info National média
1h09 Fin des émissions

À la télévision de la SRC
le dimanche 23 mars à 20 h:

Les Orphelins de Duplessis
La deuxième partie de cette minisérie nous plonge au cœur de la situation dramatique dans laquelle se retrouvent trois jeunes pensionnaires du Refuge Sainte-Croix.

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 23 mars à 10 h à la SRC
À confirmer.

TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Paris lumières
7h55 TV5 minutes
8h00 Espace francophone (L)
En toute liberté (Ma)
Horizons francophones (Me)
Univers inc. (J)
Plaisir de lire (vendredi)
8h30 La Tournée du grand duc (L)
Thalassa (Ma)
Polémiques (Me)
Sous la couverture (J)
Comment ça va? (V)
9h15 7 jours en Afrique (J)
9h30 Mise au point (L)
Strip-tease (Ma)
Temps présent (Me)
Bons Baisers d'Amérique (J)
Lettres à Lucienne (V)
10h15 Grand tourisme (L)
10h30 Bus et compagnie
11h15 Gourmandises
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de France 3
12h00 Bouillon de culture (L)
Étonnant et drôle (Ma)
Le Monde est à vous (Me)
Musiques, musiques (J)
Faites vos gammes (V)
13h00 Viva (J)
Polémiques (vendredi)
13h05 7 sur 7
13h30 Panorama (Me)
13h45 Sidamag (J)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 La Chance aux chansons
15h00 En toute liberté (L)
Horizons francophones (Ma)
Sous la couverture (Me)
Courants d'art (J)
Regards d'Afrique (V)

Lundi

15h30 Montagne
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Renseignements généraux
20h00 Faits divers
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Reflets
1h15 Sport Africa
2h15 RFI

Mardi

15h35 Y'a pas match
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Tempête sur Buckingham
19h30 Télécinéma
20h00 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Un château au soleil
1h15 Y'a pas match
1h45 Montagne
2h15 RFI

Mercredi

15h45 7 jours en Afrique
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Envoyé spécial
19h00 L'honneur perdu des Dominici
20h00 Bons Baisers d'Amérique
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Tempête sur Buckingham
1h45 Alice
2h15 RFI

Jeudi

15h30 Plaisir de lire
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Concert intime
19h30 De Sahra a Sarah
20h00 Femmes
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le Cercle de minuit
23h45 Le Soir 3
0h15 Envoyé spécial
0h45 L'honneur perdu des Dominici
1h45 Concert intime
2h45 RFI

Vendredi

15h30 Découverte
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des Chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Les Carnets du bourlingeur
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Mario Pelchat: c'est la vie
23h00 Évasion
23h30 Générations sensation
23h45 Le Soir 3
0h15 Taratata
1h30 Bon week-end
2h15 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Rêves en Afrique
6h00 Pique-nique
6h30 Découverte
7h00 Le Petit Journal
7h30 Val-d'or/Percé
7h55 TV5 minutes
8h05 Sport Africa
9h00 Reflets
10h00 Regards d'Afrique
10h30 Faites vos gammes
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de FR 3
12h00 Découverte
12h30 Génies en herbe
13h00 Magellan
13h30 Les Carnets du bourlingueur
14h00 Journal télévisé TV5
14h30 Le Jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide du samedi
17h00 Portrait d'artistes
17h30 Coup de cœur francophone
18h00 Journal télévisé de FR 2
19h00 Claude François, chanteur populaire
21h00 La Vie d'artiste
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Bon week-end
23h00 Ça cartonne
23h45 Le Soir 3
0h00 Renseignements généraux
1h30 Viva
2h15 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Espace francophone
6h00 Évasion
6h30 Le Jardin des bêtes
7h00 Le Petit Journal
7h30 Outremers
7h55 TV5 minutes
8h05 L'École des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Classique Stars
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal télévisé de FR 3
12h00 André Mathieu, musicien
13h00 Faut pas rêver
13h30 La vie d'artiste
14h00 Journal télévisé de TV5
14h30 Le Monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 *À communiquer*
17h00 L'École des fans
18h00 Journal télévisé de FR 2
18h30 La Tournée du grand duc
19h30 Bouillon de culture
20h35 7 sur 7
21h30 Journal télévisé belge
22h15 Savoir plus
23h00 Faxculture
23h45 Le Soir 3
0h00 Model '96
2h00 Télécinéma
2h30 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courant pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Un fleuve aux mille voix
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 La course destination monde
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Branché
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Au travail!
13h00 L'accent francophone
13h30 Impact
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Journal du siècle
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Plein les bras
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Enjeux
1h00 Un fleuve aux mille voix
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Temps d'affaires
6h00 Bulletin de santé
6h30 Simplement la vie
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Courants du pacifique
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Entrée des artistes
13h00 D'ici
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Espace libre
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Plein les bras
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Second regard
21h30 Point de presse
22h00 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Impact
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Bulletin de santé • Espace libre
4h00 Au travail!

Nécrologies

Elise Chartier

Le dimanche 2 mars 1997, au Centre Hospitalier Taché, est décédée paisiblement, Elise Chartier, à l'âge de 79 ans.

Née le 3 février 1918, à Aubigny (Manitoba), Elisa quitta la ferme familiale en 1947 pour s'installer à Saint-Boniface. Elle fut employée du Eatons Mail Order pendant 29 ans.

Avant sa maladie, Elise toucha le cœur de ceux et celles qu'elle a connus par sa joie de vivre et sa générosité. Elle était une passionnée des cartes et de la lecture. Elle aimait le bricolage: tricot, couture, peintre, etc.

L'on précédée, outre ses parents Alfred Chartier et Octavie (née Laferrière), ses sœurs: Céleste, Irène, Olive, Marie-Ange, Evangéline et deux sœurs en bas âge: Albina et Gisèle; ses frères: Irénée, Honoré et deux frères en bas âge: Joseph-Edouard et Jean-Paul. Elle laisse dans le deuil ses frères: Léonard (Isabelle), Florent (Simone), Léopold (Florence); sa sœur Lucille (Léo) Roy; ses belles-sœurs: Elodie et Florence Chartier; plusieurs neveux et nièces.

Les prières ont été récitées le mercredi 5 mars 1997 à 19 h à la chapelle du Salon mortuaire Desjardins. Les funérailles célébrées à la Cathédrale Saint-Boniface le jeudi 6 mars à 14 h, étaient présidées par l'abbé René Chartier, neveu de la défunte. L'inhumation a suivi au cimetière Green Acres.

Les porteurs, tous neveux de la défunte, étaient Victor St-Germain, Normand, Georges, Bernard, Philippe et Edmond Chartier. Un autre neveu Jules Chartier fit les lectures.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être offerts au Centre Taché, 185, rue Despins, Saint-Boniface R2H 2B3.

La famille remercie le personnel du Centre Taché pour les soins donnés avec tendresse et compassion. Un merci spécial a sœur Colette et l'équipe de pastorale.

Merci de tout cœur à tous ceux et celles qui ont témoigné de l'affection à la famille par leur présence aux funérailles, leurs offrandes de messes et messages de sympathies. Merci aussi à la chorale dirigée par Gilles Landry ainsi qu'à la Promenade Bistro pour le délicieux goûter.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949.

Emma Challe (née Massicotte)

décédée paisiblement au Repos Jolys le 2 mars 1997.

Née à Saint-Pierre-Jolys au Manitoba le 23 août 1911. Elle épousa Léo Challe de Mud Falls le 29 septembre 1962, où elle demeura pendant des années, plus tard elle déménagea à Saint-Pierre.

Elle enseigna de nombreuses années. Elle avait un grand amour pour sa famille.

Elle laisse dans le deuil son époux Léo, ses sœurs: Jeanne, Rose (feu Albert Vodon), Alice (feu Alphonse Cloutier), Irène (George Cloutier); ses frères: Arthur (Simone Fillion), Raymond (Angèle Bérard); ses belles-sœurs: Léontine Ritchot (feu Jean), Armande Tougas (feu Louis), Eugénie Lambert (feu Edouard), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Du côté de Léo: Dolorès de Winnipeg et Annette de Montréal.

Emma a été précédée par les parents de Léo, ses sœurs Blanche, Germaine, Léa, Thérèse et ses frères Armand et Emril.

Elle a été précédée de sa mère Aurore (née Ouellet) le 9 septembre 1974, de son père Alfred le 29 septembre 1962, ses sœurs sœur Eugénie Massicotte, s.g.m. le 23 juin 1985, Berthe Schauer le 15 octobre 1996, de ses frères Jean le 4 mars 1987, Edouard le 25 mars 1992, de Louis le 11 novembre 1995, ses beaux-frères Albert Vodon le 31 janvier 1994, Alphonse Cloutier le 17 mars 1984, Willie Shauer le 5 mars 1985. Ses neveux Edmond le 24 avril 1966, Roger en juin 1954. Ses nièces Lorraine le 26 septembre 1954, Nicole le 6 février 1959, Jérémie Gauthier le 9 janvier 1989.

La messe des funérailles a eu lieu le mercredi 5 mars, suivit de l'inhumation au cimetière de Saint-Pierre par le révérend père Marcel Carrière.

Sincères remerciements au révérend père Marcel Carrière pour la célébration de la messe, au personnel du Repos Jolys pour les soins reçus, à la chorale, aux dames qui se sont dérangées pour préparer et servir un goûter.

Les porteurs étaient Réné, Normand, André, Roger Massicotte, Claude et Gilbert Cloutier

Denise Monnin (née Pelletier)

Au Centre hospitalier Taché, le 3 mars 1997, est décédée à l'âge de 81 ans, Denise Monnin, entourée de sa famille, épouse bien-aimée d'Alfred Monnin, après 54 années de mariage.

Elle laisse dans le deuil son époux Alfred, ses cinq fils: Michel (Laurie), Bernard (Elizabeth), Pierre (Mona), Marc (Donna) et Jean-Paul (Fionnualla); 11 petits-enfants: Daniel, Christian, Isabelle, Gabrielle, Marisa, Stéfanie, Catherine, Caroline, Paul, Cian et Darragh; une sœur Madeline de Hull et trois frères: Jean (Irène) de Victoria, Georges, Marc (Sylvia) de North Bay et une belle-sœur Thérèse de Oceano Cal.

Elle a été précédée de ses parents Joseph et Donalda Pelletier, une sœur Aimée et un frère Victor.

La célébration eucharistique, présidée par Mgr Albert Fréchette, a eu lieu à 14 h le vendredi 7 mars 1997 à la Cathédrale de Sait-Boniface, sa paroisse de toujours. L'inhumation suivra au cimetière Saint-Boniface, rue Archibald.

La famille désire remercier tout le personnel du pavillon 2A au Centre Taché. Au lieu de fleurs, veuillez faire un don à la Cathédrale Saint-Boniface, 190, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface R2H 0H7, ou à la Société Historique de Saint-Boniface, C.P. 125, Saint-Boniface R2H 3B4, ou à l'Association pulmonaire du Manitoba, 529, avenue McDermot, Winnipeg R3A 1P6.

La direction des funérailles de Mme Denise Monnin a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949 ou sans frais 1–888–233–4949.

Sœur Eugénie LeMoullec Sœur du Sauveur

Sœur Eugénie partit paisiblement vers son Dieu le 4 mars 1997 à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. Née à Melrand, en Bretagne, France, le 23 avril 1905, elle émigra au Canada en 1907 avec ses parents Joseph et Julienne (LeDantec) et sa sœur Marie. Eugénie fréquenta l'école Carnot et puis l'école Jeanne d'Arc, puis aida la famille en participant aux travaux manuels. Le 12 février 1931 elle entra avec sa sœur Valentine chez les Chanoinesses des Cinq Plaies, aujourd'hui connues sous le nom de Sœurs du Sauveur.

Pendant 66 ans de vie religieuse elle servit de tous son cœur comme couturière, jardinière, soin des malades, supérieure, sacristine et soins ménagers. Sœur Eugénie aimait beaucoup les travaux d'aiguille, le crochet et le tricot, petits ouvrages qu'elle jouissait faire pendant ses années de retraite au profit des missions. Elle a donné sa vie au service de ses sœurs, de sa famille et de son Église. Elle a servi à Lebret et à Gravelbourg en Saskatchewan, à Saint-Léon, à Saint-Lupicin, à Saint-Boniface et Notre-Dame-de-Lourdes. Elle a joui des merveilles de la nature que Dieu a mit sur son chemin. En 1980 elle et sa sœur Valentine eurent le joie de visiter la Bretagne et de rencontrer des cousins et des amis avec qui elles avaient longtemps correspondu.

Sœur Eugénie laisse dans le deuil les Sœurs du Sauveur, ses sœurs Valentine s.d.s et Mme Thérèse Avanthay, son frère Clément et sa femme Carmen et des neveux et nièces pour qui elle priait beaucoup.

Elle est partie à la rencontre de son Créateur, ainsi que de son père et de sa mère, de ses sœurs Marie (Mme Maxime Durand), Jeanne s.d.s, Anne Marie s.d.s., Cécile s.d.s et bébé Joséphine.

Merci sincère à M. l'abbé R. Bouchard, au personnel de l'hôpital Notre-Dame et particulièrement au personnel de la Maison Notre-Dame qui ont avec beaucoup de compassion accompagné Sœur Eugénie dans sa dernière maladie.

Les funérailles de Sœur Eugénie eurent lieu le vendredi 7 mars à Notre-Dame-de-Lourdes sous la présidence de M. l'abbé R. Bouchard.

Merci à tous ceux et celles qui ont servi comme porteurs: Guy LeMoullec, Marc LeMoullec, Gilles Durand, Léandre Durand, Hubert Durand, Alain Durand ainsi qu'à ceux et celles qui ont aidé à la célébration de la messe, Gérald LeMoullec qui a porté la croix, Lorraine LeMoullec et sœur Yvonne Jamault qui ont fait les lectures, Thérèse Fouasse et sœur Georgette Pantel qui servaient à l'autel et sœur Florence Vuignier et sœur Odile Magnan qui étaient auxiliaires à la communion.

Merci sincère à la chorale pour le beau chant qui toujours rehausse les célébrations. Merci aux Filles d'Isabelle pour l'excellent goûter.

Merci à tous ceux et celles qui ont témoigné leur sympathie aux Sœurs du Sauveur et à la famille LeMoullec par leur présence à la messe des funérailles et par leurs offrandes de messes.

Merci au Salon funéraire Adam pour le service professionnel et délicat.



Louise Laporte (née Beaudette) 1945-1997

À la suite d'une longue et courageuse lutte contre le cancer, Louise est décédée paisiblement dans sa résidence le mercredi 5 mars 1997 à l'âge de 51 ans. Elle a été précédée de son mari, Len Laporte, le 14 avril 1994.

Elle était la mère aimante de Shawn Hattie (Linda) de Timmins, en Ontario, et de Lynne (Mitch) Denault de Whitby, en Ontario; et la grand-mère de deux enfants bien spéciaux, Billy et Krystal. Elle laisse aussi ses beaux-enfants Daniel (Sylvie) Laporte, Bobby (Louise) Laporte et Kathy (John) Bouchard, tous de Timmins. Elle laisse aussi sa mère, Marie Beaudette de Sainte-Anne, au Manitoba, épouse de Georges Beaudette, décédé en 1990; et ses chers frères et sœurs: Edmond (Agnès) de Lac du Bonnet, Rémi (Velma) de Brandon, Solange (Aimé) Normandeau de Winnipeg, Jeannette (Joe) Saurette de Winnipeg, Léo (Flora) d'Edmonton, en Alberta, Roger (Hélène) de Winnipeg, Gilbert (Sherry) de Surrey, en Colombie-Britannique et Jean-Paul de Kitchener, en Ontario. Elle a été précédée de son frère Georges-Aimé.

Louise est née et a grandi à Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, avant de déménager à Timmins. Elle manquera à ses amis Louise et Donald Courville, et Cécile et Georges Gauthier, tous de Timmins, ainsi qu'à de nombreux parents et amis.

Parents et amis ont entouré la famille éprouvée le dimanche 9 mars de 19 h à 21 h. Le service funéraire a eu lieu à 10 h 30 le lundi 10 mars 1997 à la chapelle du salon funéraire Miron-Wilson, à Timmins, en Ontario, suivi d'un rassemblement dans le lounge du salon. L'enterrement a eu lieu au cimetière de Timmins.

Les personnes intéressées sont priées de faire un don à la Société canadienne du cancer ou au Timmins and District Hospital.

Emile Boille

Le jeudi 6 mars 1997 à l'hôpital de Saint-Claude, monsieur Émile Boille du Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes (anciennement de Saint-Claude) est décédé paisiblement à l'âge de 79 ans.

Il laisse dans le deuil quatre sœurs: Henriette (Steve) Swan de Brandon, Simone (Jean) DuBourg de Saint-Claude, Augustine (Charles) Dupasquier de Saint-Claude, et Odette (Georges) Pachet de Winnipeg; un beau-frère, Ken Jackson; de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Il a été précédé de son père Léandre en 1947, de sa mère Augustine (née Laurendeau), de trois sœurs Jeanne en 1979, Antoinette en 1987 et Anne-Marie en 1989, et de deux frères, Georges en 1980 et René en 1921.

La messe funéraire a été célébrée par l'abbé Marcel Toupin à l'église catholique de Saint-Claude le samedi 8 mars à 14 h. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

Au lieu d'envoyer des fleurs, les personnes intéressées sont priées de faire un don à l'organisme de bienfaisance de leur choix.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes, (204) 248-2201 ou 941-9951 (ligne de Winnipeg).

Chronique religieuse

Ceux qu'on appelle les marginaux



Marie-Hélène DUVAL
Laïque

Il faut toujours qu'il y en ait qui traînent de la patte. Bien sûr on ne voudrait pas les perdre et, de temps en temps, pour les retrouver, on regarde un peu en arrière. C'est dommage tout de même… pour eux bien sûr! On voudrait tant les voir prendre la bonne route.

Car quand c'est le bon chemin, tout le monde le prend! Du moins, si tout le monde le prend… ça doit être le bon!

Mais voilà qu'on est de moins en moins… on hésite un peu… les plus nombreux maintenant, c'est eux! Alors pour se rassurer, il faut retourner les chercher. On regarde en arrière, on fouille bien l'horizon… ils sont si loin derrière, on ne les voit même plus!

Peut-être faudrait-il reculer un peu en guise d'encouragement? Ralentissons un brin, faisons-en moins… Après tout un boiteux, ça lui prend plus de temps… Et puis d'autres sont trop petits pour comprendre les explications… Reposons-nous un peu en attendant, de toute manière on a de l'avance! Nous les aiderons… quand ils arriveront…

Dommage tout de même, s'ils nous avaient suivis nous serions bien plus loin! Regardons-bien, nous en verrons peut-être quelques-uns… allumons des feux, faisons des signes, il faut leur indiquer le chemin…

Car certains ne voient pas très bien… d'autres sont incommodés par une béquille, un fauteuil roulant, quelque infirmité… La route est sûrement faite pour ceux qui ont leurs deux pieds… des pieds d'adultes, bien entraînés… qui ont appris à marcher!

Il est vrai que nous prenons parfois le fossé… Tâchons au moins que ça ne se voit pas… Il ne faudrait pas égarer ceux et celles qui auraient réussi à nous rattraper!

Mais comme ils en mettent du temps, vont-ils encore nous faire languir longtemps? Nous les avons attendus, ils ne sont pas venus. On a fait de notre mieux. Avançons encore un peu… On ne peut pas tout le temps convaincre les gens de nous suivre…

Désolés de ne les avoir pas trouvés, nous regardons en avant, pour nous apercevoir que d'autres nous avaient précédés depuis longtemps… justement ceux que nous avions cherchés…

Mais par où donc sont-ils passé?

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

O.P.

Gens d'ici

Chantal et Paul jouent à la chaise musicale

«Il faut arriver à motiver les jeunes, à les intéresser au français, à leur donner une fierté», lance Chantal Berard, coordonnatrice de projets au Conseil jeunesse provincial (CJP) depuis le 27 janvier.

La coordonnatrice de projets, explique-t-elle, apporte une aide technique aux différents conseils étudiants, organise le stage de leadership et gère aussi plusieurs dossiers internes. Mais une large part de son mandat consiste à travailler directement avec les jeunes. «C'est ce que j'aime le plus. C'est ce qui me motive», explique Chantal Berard.

Ancienne présidente de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, Chantal Berard, 27 ans, se sent très proche de sa clientèle cible. Elle est d'ailleurs toujours aux études et termine le mois prochain son baccalauréat en arts avec une majeure en science politique.

«On a plein de projets. On va entre autres essayer de ranimer le volet 18 à 25 ans. C'est l'âge critique où plusieurs quittent la francophonie. On veut aider les jeunes à se trouver un emploi, obtenir de la formation ou se lancer en entreprise. Le seul problème, c'est qu'il faut les trouver, parce qu'après avoir quitté l'école secondaire il y en a plusieurs qui disparaissent», déplore-t-elle.

C'est Paul Lapierre qui a hérité de l'ancien poste de Chantal Berard. Le nouveau coordonnateur scolaire pour la Fédération provinciale des comités de parents assure la liaison entre la Fédération et les parents. Il gère les dossiers périphériques comme la Francofête (prévue pour le 31 mai), en plus d'accorder une aide ponctuelle aux regroupements de parents qui désirent, par exemple, développer une stratégie publicitaire ou ont besoin d'une aide politique comme dans le cas de Laurier ou de Saint-Claude, explique le jeune homme de 34 ans.

Originaire du Québec, Paul Lapierre est diplômé en Développement communautaire et Sociologie de l'Institut supérieur de gestion à Ottawa. Il au aussi fait des études au Collège Douglas en Colombie-Britannique.



Paul Lapierre.

«Avant d'occuper ce poste, j'ai travaillé à la direction de la Fédération de la jeunesse canadienne-française à Ottawa, indique-t-il. Mais j'avais l'impression d'avoir perdu le contact avec la base, d'être trop proche des politiciens. Trop souvent, les organismes nationaux s'embarquent dans les discours et oublient l'essentiel.»

Et l'essentiel, croit Paul Lapierre, c'est la base. «J'avais vraiment besoin de retrouver les gens. De répondre à leurs besoins et de leur offrir un service personnalisé. C'est ce que j'aime le plus dans mon travail.»

Anie CLOUTIER

SOCIÉTÉ

Un prix national de la francophonie pour Denis Beaudette

Des mois de travail, six élèves, une émission

Peut-être un jour, quand ils seront plus vieux, Colin, Nicole, Karine ou André se rappelleront-ils d'un de leurs profs de 8e année, celui-là même qui les avait embarqués dans un projet de longue haleine, qui leur avait demandé de dépasser leurs limites, de persévérer et de réaliser la meilleure émission de radio qu'ils puissent produire?

Et peut-être alors reconnaîtront-ils dans leurs valeurs d'adultes, dans leurs accomplissements personnels, un peu de ce que cet enseignant avait semé, cette année-là, dans son école bien ordinaire de la rue Autumnwood, à Winnipeg?

Mais on n'en est pas là encore. À l'école Lacerte, Colin Stanners, Nicole Beaudry, Karine Perrin, André Lavergne, Marie-Anne Beaudette et Laura Lussier se souviennent surtout des 40 heures (au moins!) qu'il a fallu mettre dans un projet, alors qu'ils pensaient que trois ou quatre allaient suffire!



photo: Estelle Sirieix

Jacqueline et Denis Beaudette avec les participants: André Lavergne et Karine Perrin à l'avant, et Colin Stanners, Marie-Anne Beaudette et Nicole Beaudry à l'arrière. Laura Lussier est absente de la photo.

Un projet de l'ACDI

L'histoire, raconte leur enseignant Denis Beaudette, a débuté avec un appel de Jean Fontaine d'Envol 91, qui cherchait alors à recruter des jeunes membres de radios scolaires pour participer à un projet d'émission commandité par l'Agence de coopération pour le développement international (ACDI).

C'était en novembre. Denis Beaudette, plongé dans la préparation du concert de Noël, dit... nnnoui. «En fait, raconte-t-il, j'ai essayé de me débarrasser du projet en demandant à des gens comme Paul Picard ou René Piché de le prendre en charge.» Mais personne n'en voulait, et comme Envol 91 s'était déjà engagé auprès de l'Alliance des radios communautaires (ARC), un autre partenaire dans le projet, Denis Beaudette a bien dû tenir parole!

Son épouse Jacqueline, également enseignante, s'engage à l'aider. C'est ainsi que le couple fait appel à un groupe d'élèves comptant parmi les meilleurs membres de la radio scolaire, et le projet se met en route.

À propos de l'Île Maurice

Leur tâche: bâtir une émission de radio d'une demi-heure conçue par des jeunes dont le sujet est un pays francophone. Ils choisissent l'Île Maurice, interviewent des Mauritiens qui vivent à Winnipeg, font une recherche approfondie pour comprendre la société mauritienne, composée de trois groupes culturels principaux parlant l'hindou, le français et le créole.

Ils parlent à un couple d'enseignants mauritiens, Ben et Veena Dookun, à un professeur de l'Université du Manitoba, Christian Chinien, et une jeune étudiante originaire de l'Île, Anushka Schibchurn.

«On a perdu la cassette de notre première entrevue!», raconte Colin. Il a aussi fallu faire une recherche, élaborer un script, le changer, le modifier et le refaire plusieurs fois, raconte Denis Beaudette. «On a mis dix heures pour enregistrer 30 minutes!», lance l'animatrice Marie-Anne, qui a dû apprendre à moduler sa voix pour la radio. Des heures de pratique devant le micro...

«Ç'a été une grosse affaire, explique-t-elle, mais je ne le regrette pas. On a fait une vraie émission, pas une petite affaire de dix minutes le matin avant le début des cours.»

20 émissions au Canada

Leur cassette terminée, ils l'ont fait parvenir à l'ARC, qui à son tour doit la remettre à l'ACDI. «Ils vont l'écouter, la juger, nous donner leurs commentaires, explique Denis Beaudette. On a déjà une minute de trop. Il va falloir couper et refaire des choses.» Encore des heures de travail en perspective pour Colin, le technicien de l'équipe, qui a appris le sens du mot persévérance, lance son professeur.

Dans l'ensemble du pays, 19 autres équipes comme la leur travaillent aussi à réaliser une émission. On pourra entendre le résultat de leur travail sur les ondes des radios communautaires entre septembre et novembre 1997. Leur seule rémunération: une bourse de 400 $ remise au professeur et 200 $ attribués à l'école. «Jusqu'ici, s'exclame Denis Beaudette, on a dû dépenser 150 $ en pizzas!» Car un projet pareil demande des heures de travail... en-dehors du temps de classe. «Un samedi, on a été dans les studios d'Envol 91 de 13 h à minuit moins dix, juste pour pratiquer comment dire le texte à la radio! Et il fallait aussi qu'on prépare deux annonces publicitaires de 45 secondes chacune», ajoute Jacqueline Beaudette, que toute l'aventure a passionnée.

Un prix mérité

C'est la directrice de l'école, Monique Fisette, qui a convaincu Denis Beaudette de soumettre ce projet pour un des prix de la francophonie remis annuellement par l'Association canadienne d'éducation de langue française. L'enseignant s'est exécuté et a remporté le premier prix national dans la catégorie Prix de la diversité ethnoculturelle, qu'il ira chercher le 19 mars à Ottawa.

«Je suis bien content, dit-il. À 15 ans, je me débattais déjà avec le concours La Relève, pour apprendre un français correct. Et depuis, j'ai toujours travaillé pour l'avancement du français au Manitoba. Alors, ce prix, c'est un beau cadeau!»

Mais pour les participants, qui comme Karine ont été impressionnés par «la façon de vivre des gens de l'Île Maurice», ou comme André, ont été fascinés de constater à quel point «la vie est à la fois pareille et différente», le plus beau cadeau reste encore que d'autres jeunes puissent écouter leur émission, l'automne prochain. Car, comme l'explique Nicole, «le plus intéressant dans ce projet, c'est que c'est des jeunes qui font une émission pour des jeunes.»

Sylviane LANTHIER

D'autres prix au Salon

D'autres Manitobains méritent des prix ou des bourses de l'ACELF dans le cadre de la Semaine de la francophonie.

Le dévoilement des lauréats aura lieu le 21 mars à 20 h, au Centre culturel franco-manitobain, dans le cadre du Salon du livre. Soyez-y!

S. L.



Le Club de Bicolo

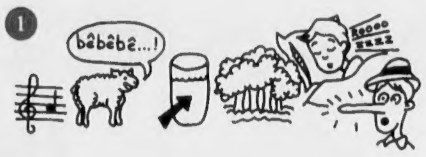
Allô!

Le Salon du livre s'en vient! Je t'invite à y participer avec ta famille, et surtout à participer à mon tirage! (Le coupon figure sur cette page). Pour l'occasion, je t'ai préparé des jeux de mots. Amuse-toi!

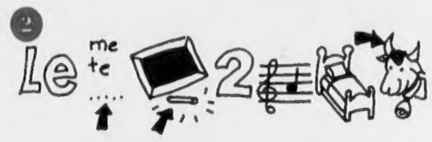
Bicolo

Rébus

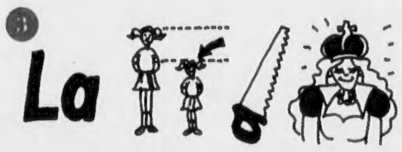
Solutionne ces rébus et découvre chaque fois le titre d'un livre.

1 

....

2 

....

3 

....

4 

....

Le mot caché

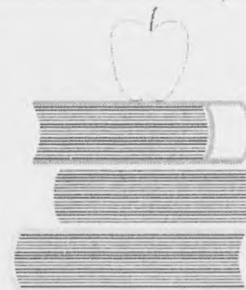
Trouve la personnalité mystère! La première lettre du nom de ces neuf héros de bandes dessinées te fournira la réponse.

1 ○□□□□□
2 ○□□□□□
3 ○□□□□□
4 ○□□□□□□□□
5 ○□□□□□
6 ○□□□□□□□
7 ○□□□□□
8 ○□□□□□□□□□□
9 ○□□□□□□□□

Personnalité mystère.

1. Maître de Milou
2. Gros copain d'Astérix
3. Dessinateur d'Astérix
4. Les voleurs qu'on cherche toujours à arrêter dans Mickey.
5. Ce que Riri, Fifi et Loulou sont à Donald.
6. Babar en est un.
7. Le grand ami de Fantasio.
8. Canard très riche et très avare.
9. Son cheval s'appelle Jolly Jumper.

Grand tirage pour le Salon du livre



Le Salon du livre s'en vient, le savais-tu? Cet événement aura lieu au Centre culturel franco-manitobain, à Saint-Boniface, du 20 au 23 mars. Il y aura des auteurs de livres jeunesse, des activités pour toute la famille, et bien sûr, des livres!

Iras-tu au Salon du livre? *Participe à mon tirage et cours la chance de gagner un paquet-cadeau* rempli de livres des auteurs qui seront au Salon, comme Doris Barrette (*Qui a peur la nuit? Le Lit à grimaces*) et Laurent Chabin (*Le Rêveur polaire*).

Pour participer, c'est facile: tu n'as qu'à déposer ton coupon de participation dans la boîte du *Tirage du Club de Bicolo* qui sera au Salon. Le tirage aura lieu lors du Brunch des auteurs le 23 mars.

COUPON DE PARTICIPATION

Prénom: ____________
Nom: ____________
Adresse : ____________
____
Ville/village: ____________
Code postal : ____________
N° de téléphone : ____________

Tirage destiné aux enfants de 12 ans et moins.

Charades

Chacune de ces charades te fera découvrir un personnage d'une histoire célèbre.

1. Mon premier est la partie blanche du pain,
les bateaux s'amarrent à mon second,
mon tout est une souris.

2. Mon premier sert à recouvrir certains sols,
mon second est l'équivalent de 2000 livres,
mon tout désigne une famille de quatre voleurs.

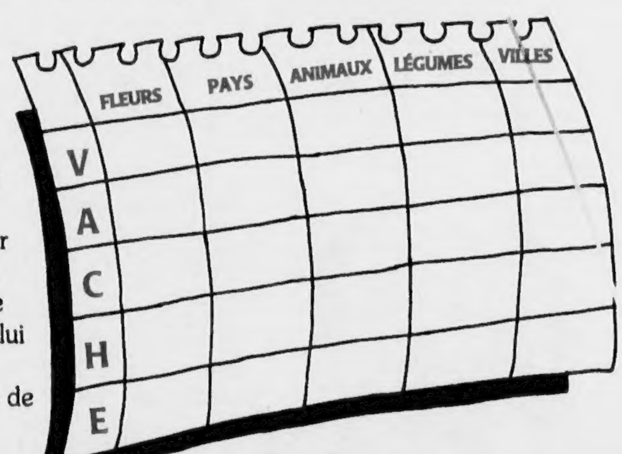
3. Mon premier est le sein de la vache,
mon second veut dire «non» en anglais,
mon troisième est un pronom relatif,
mon quatrième se boit,
on voit immédiatement quand mon tout ment.



Que manque-t-il pour que ce dessin soit complet?

Cinq sur cinq

Chaque joueur dessine un tableau comportant 5 colonnes et 5 lignes. On choisit un mot de 5 lettres et 5 thèmes (comme sur l'exemple). Le but du jeu est de trouver le plus rapidement possible, dans chaque colonne, un mot commençant par les différentes lettres du mot de 5 lettres choisi. Dès qu'un joueur a terminé de remplir sa grille, on arrête la partie. On compare les résultats: quand le même mot se retrouve chez plusieurs joueurs, il faut le barrer. Chaque joueur a un point par mot valable; le gagnant est celui qui a le plus grand nombre de points.



Voici une grille pour t'entraîner.

Concours

Dans les dernières semaines, je t'ai proposé de faire ton arbre généalogique et d'écrire une histoire sur ta famille.

COUPON DE PARTICIPATION

Concours Des armoiries pour ma famille

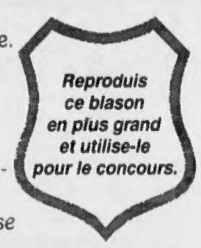
Prénom: ____________
Nom: ____________
Adresse : ____________
Ville/village: ____________
Code postal : ____________
École: ____________
Classe : ____________ Âge: ________
N° de membre Club de bicolo: ____________

Invente maintenant des armoiries pour ta famille.

Tu peux les dessiner dans un blason ou dans un drapeau comme ces exemples ci-contre. Tu dois aussi *m'expliquer ce que ton dessin signifie* et *inventer une devise* pour ta famille.

Fais-moi parvenir ta participation au concours **au plus tard le vendredi 28 mars** en utilisant le coupon fournis.

Bonne chance!



Reproduis ce drapeau en plus grand et utilise-le pour le concours.

RÉPONSES:

Rébus:

1. La belle au bois dormant (la-belle-eau-bois-dort-ment)
2. Le secret de la licorne (le-se-craie-deux-la-lit-corne)
3. La petite sirène (la-petite-scie-reine)
4. Les 101 dalmatiens (lait-101-dal-mat-sien)

Charades:

1. Mickey (mie-quai)
2. Dalton (dalle-tonne)
3. Pinocchio (pis-no-qui-eau)

Le mot caché:

1. Tintin
2. Obélix
3. Uderzo
4. Rapetouts
5. Neveux
6. Éléphant
7. Spirou
8. Oncle Picsou
9. Lucky Luke

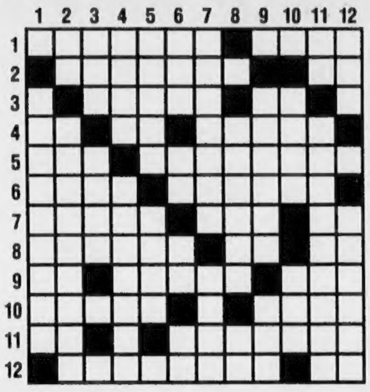
TOURNESOL

Dessin:

La voyelle o.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 65



HORIZONTALEMENT

1. Qui a la goutte aux pieds. — Siège en forme de gros tabouret.
2. Qui aiment à boire. — Lac au Soudan.
3. Ce qui demeure d'un tout. — Jumelles.
4. Dialecte. — Ici, — Cacher.
5. Canton suisse. — Peu souvent.
6. Attachée au mors du cheval. — Petits traits.
7. Odeur forte ou saveur âcre — Agent d'affaire. — Reçu.
8. Chaume qui reste sur place après la moisson (vx). — Consonnes. — Chiffres romains.
9. Pron. pers. — Adresses, finesses. — Petit livre contenant l'alphabet.
10. Chiffre. — A mis de choses placées les unes sur les autres.
11. Jumelles. — User de lésine.
12. Passeras au sas. — Pron. pers.

VERTICALEMENT

1. Bourre de soie, textile.
2. Fleuve russe. — Tout être créé (pl.).
3. Ferme, solide. — De naissance.
4. En même temps que. — Où logent les chevaux (pl.).
5. Être couché. — Choisis.
6. Temps pendant lequel les animaux sont en amour. — Se suivent dans bateau. — En matière de. — Largeur d'une étoffe.
7. Ville d'Eubée. — Ville de Hongrie.
8. Donnons de l'air. — À lui.
9. Légume employé comme épice. — Mamelle de la vache.
10. Disposé. — Riv. de France.
11. Premier. — Les uns avec les autres.
12. Aliéné. — Plaie des arbres.

RÉPONSES DU N° 64

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	R	C	R	E	D	I	■	V	A	■
2	■	S	I	R	E	N	E	■	P	O	I	S
3	M	■	S	A	N	S	■	M	A	I	R	E
4	A	U	■	N	E	■	M	A	R	C	E	L
5	U	N	I	E	■	L	U	N	D	I	■	L
6	D	I	T	■	M	A	R	D	I	■	S	E
7	I	R	■	T	■	C	I	E	■	D	E	S
8	T	■	P	I	S	■	R	■	P	U	R	■
9	■	M	A	R	I	E	■	A	R	O	M	E
10	E	O	L	O	S	■	A	M	I	■	E	N
11	C	R	I	N	■	A	R	I	E	N	N	E
12	U	S	■	S	I	N	C	E	R	I	T	E

LE SAVIEZ-VOUS?

Questions:

1. Qui a écrit *La Belle au bois dormant*, *Peau d'Âne* et *Le Petit Chaperon rouge*?
   a) Charles Perreault
   b) Charles Perrault
   c) Ross Perrot
2. Hans Christian Handersen était de nationalité:
   a) allemande
   b) suédoise
   c) danoise
3. Quel était le vrai nom de George Sand?
   a) Aurore Dupin
   b) Aurore Dudevant
   c) Aurore Sand
4. Comment se nomme l'académie littéraire française qui remet chaque année un prix au meilleur roman de fiction?
   a) l'Académie française
   b) l'Académie Goncourt
   c) l'Académie des Arts et des Lettres
5. Quel était le vrai nom de Lewis Carroll, auteur d'*Alice au pays des merveilles*?
   a) Lewis Dodgson
   b) Charles Carroll
   c) Charles Dodgson
6. Quel était le nom de la petite fille qui inspira le personnage d'Alice dans *Alice au pays des merveilles*?
   a) Alice Liddell
   b) Alice Carroll
   c) Lucy Maud Montgomery

Complétez les titres des *Fables* de La Fontaine suivantes:

7. Le Meunier, son fils et __________.
8. La grenouille qui se voulait aussi grosse qu'un _________.
9. Dans quel roman de Victor Hugo retrouve-t-on le personnage de Gavroche?
   a) *Notre-Dame de Paris*
   b) *Quatre-vingt-treize*
   c) *Les Misérables*
10. Qui était la plus âgée des sœurs Brontë?
    a) Anne
    b) Charlotte
    c) Emily
11. Qu'ont en commun *Le Hussard sur le toit*, *Le Grand Troupeau* et *Un de Baumuges*?
    a) Ils ont tous été écrits en 1951
    b) Ils sont tous de Jean Giono
    c) Ils forment une trilogie

Réponses:

1) b. publiés 1697 sous le titre des *Contes de ma mère l'Oye*; 2) c; 3) a et b. Aurore Dupin a épousé le baron Dudevant. 4) b; 5) c; 6) a; 7) l'âne; 8) bœuf; 9) c; 10) b; 11) b;

Compilé par Anie CLOUTIER

Source: *Le petit Robert II.*

VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le lundi 17 mars 1997

LIEU : Centre communautaire de St-Norbert, 3450, ch. Pembina

HEURE : 16 h - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

D.M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél.: 986–5414

Recette — Bifteck pizzaïola

1 lb (500 g) de bifteck de surlonge
2-3 tasses (500-750 mL) de champignons tranchés
1 c. à thé (5 mL) d'origan
3 tasses (750 mL) de nouilles larges
14 oz (398 mL) de tomates en dés
1 piment vert en dés
1/4 tasse (50 mL) de fromage mozzarella partiellement écrémé ou parmesan râpé

- Retirer le gras visible de la viande et trancher en lanières de 1/4 de pouce (5 mm) d'épaisseur. Chauffer un poêlon huilé, à feu vif et y faire sauter la viande 2 minutes ou jusqu'à ce qu'elle soit brunie mais rosée à l'intérieur. Réserver.
- Réduire le feu à moyen, ajouter les champignons, l'origan, cuire environ 5 minutes en mélangeant souvent. Pendant ce temps, cuire les nouilles selon le mode d'emploi sur l'emballage.
- Ajouter les tomates et le piment vert aux champignons, amener à ébullition, réduire le feu et cuire 5 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit légèrement épaissi.
- Assaisonner au goût de sel et poivre. Ajouter la viande avec ses jus au poêlon, bien mélanger.
- Servir garni de mozzarella ou de parmesan et d'olives noires si désiré.

Conseil: Pour aller plus rapidement, utiliser des lanières de bœuf pré-coupées et des champignons en conserve.

Donne 4 portions.

Encouragez nos annonceurs!

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

(Nombre de semaines)

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.A.B.
845-

RECHERCHE

DAME OU DEMOISELLE responsable est recherchée pour aide et compagne permanente à domicile d'une dame âgée mais mobile. Répondre à Marie Jeanne, B.P. 298, Letellier (Manitoba) R0G 1C0.
817-

LES JARDINS SAINT-LÉON: recherchent des employés de 16 ans et plus. Qualités requises: extraverti, dynamique, service à la clientèle, permis de conduire et expérience en horticulture serait un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et trois références au 371, Place Cabana, R2H 0K3. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
831-

JE SUIS À LA RECHERCHE d'une dame pour louer une chambre à Southdale. 250 $ par mois. Veuillez appeler après 17 h au 254–5564.
844-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée, cuisine, salon, salle de bain. Complètement rénové. Laveuse, sécheuse. 450 $/mois, eau inclus. Un stationnement avec prise et remise privée. Pas d'animaux et non-fumeur. Disponible le 1er mars. Rue Valade, face au parc. Composez le 235–0296 après 16 h 30.
813-

APPARTEMENT À LOUER: 2 chambres, près de l'Hôpital et du Collège Saint-Boniface. Inclus: chauffage, eau, stationnement avec prise, laveuse et sécheuse. Libre le 1er mars 395 $ plus électricité.Composez le 231–4852. Pas d'animaux.
820-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 15 février ou le 1er mars. Tour Eifel faisant face au Safeway. Prix 510,79 $ inclus électricité, eau, chauffage et stationnement. Composez le 237–3672.
835-

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement d'une chambre à coucher. Grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, système de sécurité, grand patio. Libre le 1er mars. 450 $ stationnement inclu. 237–6428 ou 228–3346.
836-

À LOUER: Saint-Boniface. 505, Ritchot. Appartement de 2 chambres à coucher. Sécurité, air climatisé. Libre le 1er mars. 465 $. Tél.: 233–0961.
837-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher à Saint-Vital. 515 $/mois. Garage chauffé et tous les services compris. Du 15 mai au 1er octobre. Appelez au 257–7034.
846-

À VENDRE

À VENDRE: Bungalow de 2 chambres à coucher. Cuisine et salle de bain rénovées. 3/4 sous-sol. Garage et remise. Taxes basses. 257–6840 après 16 h ou laissez un message. 54, Bank entre Des Meurons et le chemin Ste-Anne.
838-

À VENDRE: À Sainte-Anne. Maison de 3 chambres à coucher. Situé au village près des écoles. Garage double, remise et grand terrain. 84 500 $. 422–8455.
839-

À VENDRE: Sécheuse au gaz Inglis en bon état, 50 $. Tête de lit et pied de lit en pin avec supports métalliques, 150 $. Appelez Sylvie au 231–0565.
843-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES ...

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 ***(sans frais)***
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

Vous déménagez?
Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder
afin de ne manquer
aucun de nos articles.

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

Recyclez ce journal!

SERVICES

APA Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

Beatitudes
CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

SERVICES

针 灸 药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

Cet espace est à votre disposition!

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac Interac

Encouragez nos annonceurs!

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT



un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

et

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ❑	32,10 $ ❑	125 $ ❑
2 ans	51,30 $ ❑	58,85 $ ❑	250 $ ❑

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____